

VII.

JE SUIS, DONC JE VOTE. POLITIQUE ET PARTICIPATION. ACTION ET COMMUNICATION

La première chose qu'on peut se demander, quand on a l'honneur de diriger une collectivité locale, c'est pourquoi elle existe. Cette question, simple en apparence, en appelle d'autres et d'autres encore. De fil en aiguille, toute une réflexion se développe. Cette réflexion est actuelle, non seulement du fait de l'onde de réorganisation territoriale qui traverse actuellement notre pays, mais aussi parce qu'elle remet en cause les structures de fonctionnement de notre démocratie. Elle permettra peut-être aussi de recentrer le débat sur le corps de la nation aussi bien en ce qui concerne son ossature – les fondements de notre démocratie – que sa chair – la vie politique au quotidien ou encore l'efficacité de ces deux éléments réunis, mis à l'épreuve dans un contexte international qui se révèle un véritable et nouveau défi pour la francitude : le fait d'être de culture française et le sens que l'on veut lui donner dans l'avenir.

Peut-être peut-on poser l'équation politique de base en ces termes simples : **je veux être libre, mais il me reste à mesurer ma liberté au réel.**

Pour être libre en effet, j'ai besoin de pouvoir exprimer ma liberté. C'est ce que je fais au travers de la démocratie et du système politique que j'ai concouru à faire vivre et que je peux concourir à faire vivre. Je dois donc, si je veux être cohérent avec moi-même, m'impliquer dans mon devenir personnel, à travers la loi bien sûr qui gouverne mes droits et mes devoirs globaux mais d'abord et surtout, dans un état de droit où l'essentiel du travail est déjà fait, à travers ma présence dans la collectivité territoriale qui détermine la satisfaction d'une bonne partie de mes besoins quotidiens. Ainsi, je souhaite y être bien représenté, surveiller ce qui s'y fait, sanctionner positivement ou négativement les décideurs que j'aurai nommés voire intervenir directement dans le débat. Vivant en société, je suis susceptible de réaliser que, dans une structure locale, ce ne sont pas seulement « les autres » qui doivent travailler, faire des choix, prendre des responsabilités mais que je dois, moi aussi, m'y impliquer pour que vive la démocratie, gouvernement du peuple par le peuple.

Mais au-delà des idéaux, il existe aussi des nécessités opérationnelles : pour pouvoir, dans une société complexe où d'innombrables règles s'entrecroisent, apporter une vaste gamme de « produits sociaux » réclamée voire exigée par les citoyens et traduire cette démocratie dans l'action, il faut nécessairement des relais. Ce relais, ce sont les élus décisionnaires que je mandate, moi citoyen, individuellement ou en assemblée qui l'assurent. Et à ces élus, il faut une administration, des services techniques qui leur permettent de travailler et d'inscrire une politique dans le réel. Que ces services exécutent directement la prestation demandée en régie ou la confient au secteur privé au travers de marchés publics, peu importe au fond. L'essentiel est que le public – c'est moi- puisse, de même qu'il achète certains services directement dans le marché, recevoir une prestation qui, étant d'origine publique, répond à des critères spécifiques, de nature sociale. Pour assurer ces services tout comme ceux de l'Etat, je paie, comme tous les citoyens en principe, un prix qui n'est autre que l'impôt et qui traduit mon choix : consacrer une partie de mes revenus à obtenir la satisfaction directe de certains de mes besoins sociaux et non attendre que les forces immanentes du marché y pourvoient et que je puisse échanger auprès d'elles une part de mon revenu.

Nous avons ici, en somme, les deux composantes essentielles de la démocratie locale qui est duale : le sujet lui-même et son outil, le citoyen ou son mandataire et son administrateur.

L'idée est simple, voire évidente. Encore faut-il en tirer toutes les conséquences.

Réfléchir à la **situation actuelle** de l'un (I) comme de l'autre (II), à la **performance globale qu'ils apportent dans leur fonctionnement quotidien et dans leur interaction (III)**, est intéressant, d'autant plus que, le nez dans le guidon comme on dit, ceux qui ont en charge la politique au quotidien n'ont guère le temps d'y réfléchir et semblent pour beaucoup errer au gré des vents... politiques.

Et puis, il y a les **ouvertures (IV)**, les idées nouvelles. Elles permettront peut-être de faire progresser de notre démocratie dans sa dimension locale, peut-être la plus essentielle en tant qu'elle gouverne la vie quotidienne. Elles permettront peut-être aussi de lui donner, précisément, de meilleures chances d'apporter à la France un nouveau jeu et de nouveaux atouts politiques dont elle a, actuellement, bien besoin. Un pays dont la démocratie locale est prospère marche en effet d'un pas plus assuré dans le concert des nations et peut même, le cas échéant, leur proposer un modèle alternatif (**V**), comme il sut le faire dans le passé.

I . Civis : la vie citoyenne

Outre celui de nous amuser, Astérix et Obélix ont eu un grand mérite : nous faire revivre l'administration romaine, militaire bien sûr mais aussi civile. Tel gouverneur prévaricateur et ses « orgies » évoque pour nous certain président de conseil général tout comme l'austère et incorruptible préteur préfigure un moine-soldat de l'inspection des finances. Mais le citoyen lui aussi revit dans le village gaulois : son attitude à la fois brouillonne et organisée, son respect du chef associé à un égalitarisme fondamental, sa sensibilité aux modes mais aussi son goût de traditions bien ancrées n'ont guère changé depuis.

Cependant, à travers l'Europe, la mondialisation, la culture internet , quelle perception nos concitoyens ont-ils aujourd'hui de la vie publique et dans quelle mesure, sous quelles formes, souhaitent-ils éventuellement s'y engager ?

Une mode délétère.

Aujourd'hui, une mode intellectuelle sévit : elle consiste à séparer la « classe politique » de la « société civile ». C'est ainsi qu'on voit ainsi, sans crainte du ridicule, proliférer lors de scrutins locaux et même nationaux, des listes affublées d'un intitulé réputé porteur du type : « Parti Un Tel et Personnalités de la société civile ».

Qu'est-ce au juste que cette fameuse « société civile » ?

Doit-on y regrouper tous ceux qui ambitionnent de participer à la vie politique sans être élus ? S'agit-il d'un aréopage virtuel dont font partie les associatifs de tout poil qui veulent bien s'engager dans tout sauf dans une vie politique réputée intrinsèquement perverse et corruptrice avant de les accepter en son sein ? Nul ne le sait au juste. Peut-être s'agit-il, à l'instar du « développement durable », d'un concept que Monsieur Jourdain aurait pu découvrir avec ses professeurs : est civil non seulement ce qui n'est pas militaire, mais aussi ce qui n'est pas politique !

Etrange exercice en vérité, que celui qui consiste à exclure un concept de sa propre définition puisque, précisément, on pourrait définir la politique comme l'art de vivre ensemble.

Etrange attitude que celle de revendiquer un pouvoir au titre de l'élection et de refuser par avance d'en assumer les conséquences, c'est-à-dire l'exercice d'une responsabilité qui est intrinsèquement politique !

Cette mode est toutefois révélatrice d'une situation endémique dans de nombreux pays occidentaux : la démocratie ne fait plus recette et tout le monde daube à l'envi le monde politique tout en refusant de s'y engager et donc d'offrir au système, par l'apport de ses propres talents, une possibilité d'évoluer positivement.

Et localement, tel un boomerang, l'effet de cette mode revient. Comment convaincre en effet des citoyens « normaux » de s'engager dans la vie municipale sur un plan autre qu'associatif, quand ils ont en perspective une image médiocre assortie d'une fonction difficile à assumer ?

Quelle tête de liste n'a pas connu des heures d'angoisse, lors des élections municipales, en cherchant à convaincre telle ou telle future candidate de compléter la liste en lui faisant miroiter la forte chance qu'elle avait...de n'être pas élue ! Pourquoi cette aversion, au fond, pour la politique qui dit son nom, c'est-à-dire celle qui voudrait transformer les citoyens en acteurs de leur propre destin ?

Peut-être bien est-ce parce qu'aujourd'hui, le terme de responsabilité est, très largement, perçu dans son acception pénale, la plus restreinte, et non dans son sens le plus noble, celui d'assumer pleinement un acte ou une politique. Cette conception est le corollaire de la vision dite libérale, laquelle tend à faire du citoyen un client, possesseur d'une somme d'argent qu'il peut échanger contre un maximum de services ou de biens. Pour les libéraux, la liberté consiste d'abord celle à pouvoir échanger le prix de son travail ou de sa chance s'il dispose au départ de la fortune nécessaire, contre l'objet de ses désirs.

C'est pourquoi le fait, en face d'une « indemnité » au caractère généralement symbolique, d'être susceptible de répondre d'actes publics est logiquement, dans la vision libérale (version mondialiste ou européenne) qui a cours actuellement, doublement négatif : c'est être potentiellement du côté de ceux à qui l'on risque de donner tort et de plus, travailler plus ou moins gratuitement. Il y a là une certaine logique : rendre gratuitement un service, c'est nier la notion de prix quantifiable. Prendre des risques disproportionnés par rapport à l'indemnité que l'on reçoit, c'est aussi nier la notion de prix donc l'essence même du libéralisme tel qu'on le perçoit aujourd'hui. Pour un libéral, c'est aberrant.

C'est d'ailleurs dans le même esprit que l'on a suspendu le service national (faire quelque chose gratuitement, quelle horreur !), que l'on pourfend l'économie et le service publics, qu'on considère la culture comme un bien marchand et que pour finir l'on dévaste la planète au nom d'un optimisme fondamentaliste justifiant l'exploitation sans frein des ressources. Le corollaire du même raisonnement a d'ailleurs conduit à accepter le fait de payer des droits à polluer, ce qui ne choque pas du tout les Américains.. et quelques autres.

Il faut dire aussi que, de son côté, la gent politique n'a rien fait pour améliorer les choses. En France, gauche et droite restent cantonnées dans des oppositions de principe renforcées par l'usage d'un vocabulaire suranné, censé mobiliser les troupes militantes mais qui ne fait que ridiculiser et décrédibiliser ses utilisateurs aux yeux d'un public plus large.

La valeur ajoutée, le « delta » idéologique est quasiment nul par rapport à l'après-guerre à droite comme à gauche, le souci de communiquer *pro domo* est devenu de plus en plus prédominant par rapport à la prestation ministérielle. Le discours de dirigeants politiques presque tous issus des mêmes formations de hauts fonctionnaires s'est bien évidemment standardisé en une forme « techno » inaudible par la population et qui prête à brocarder. Au plan national, cette situation provoque un rejet qui, faute de formalisation du vote blanc, favorise généralement l'abstention dès que de forts enjeux ne sont pas en jeu. Au plan local, elle se traduit par une méfiance des « étiquettes » que le système électoral français rend cependant incontournables, même au plan local. L'électeur se retrouve ainsi partagé entre deux attitudes : celle qu'il a au Café du Commerce où il pourfend autour du zinc le caractère vain et inutile des querelles partisans et celle qu'il aura dans l'isoloir où généralement, de guerre lasse, il se résigne au contraire à voter pour telle ou telle étiquette faute de connaître réellement les candidats qu'on lui propose, surtout dans les scrutins de liste. Démobilisation, remobilisation.

Mais si la participation électorale est morte ou tout au moins délaissée, quels sont les autres chemins qui s'ouvrent au citoyen éclairé, soucieux d'engagement dans la vie publique ?

I.a. Il y d'abord **l'engagement direct, militant**. Mais cet engagement peut être de diverses natures : dans une formation politique, bien sûr, mais aussi par exemple dans la vie associative qui est elle-même, en fonction du thème qu'elle concerne, partie intégrante de la vie de la cité ou bien encore dans la vie syndicale.

L'engagement politique direct existe, soit sous une forme massive où il peut concerner une minorité importante, agissante de la population liée à un parti unique ou majoritaire ou, beaucoup plus souvent, un tout petit nombre de citoyens adhérant à divers partis. Sous sa forme massive, l'engagement politique direct n'est pas forcément un mythe. Il fut le fondement de la démocratie scandinave, toujours vivace et le symbole en reste le fameux Thing islandais, premier parlement du monde en plein air (encore n'était-il pas tout à fait direct !) et l'on peut en retrouver l'esprit, sinon des traces réelles, dans le fonctionnement de la confédération helvétique, qui lui est particulièrement attachée. Cet engagement ultra-démocratique, si l'on peut dire, se situe alors hors parti. A l'inverse, canalisé par un parti unique, il a été l'assise de nombreux régimes qui en général vivent mal ou ont très mal fini : fascismes et proto-fascismes divers, communismes de marques diverses, régimes arabes ou turcs laïcs. Sous cette forme, il a proliféré dans toutes les périodes où des « hommes forts » ont inventé des systèmes politiques fondés sur le rejet des partis autres que le leur et ont voulu mobiliser les masses autour d'une doctrine ou d'une cause. En quelque sorte, ils ont voulu atteler directement un moteur au char de la collectivité, sans boîte de vitesses .

Le résultat final a généralement fini par être catastrophique mais, au risque de paraître sacrilège, il ne faut pas nécessairement jeter le bébé avec l'eau du bain : avant de connaître l'enfer, certaines parties de la population et souvent les moins favorisées, ont parfois connu l'avant-goût du paradis sous des formes aussi diverses que relatives : indépendance et fierté nationale retrouvées, égalité des classes et des sexes, liberté sexuelle, laïcité, garantie d'un niveau minimum d'existence, sécurité.

L'engagement politique direct est cependant très difficilement praticable sous une forme directe dans les démocraties modernes vu les populations généralement élevées et la complexité des problèmes qui rend souvent le système référendaire creux ou ridicule. Il est donc généralement le fait d'une minorité de militants qui constituent, en principe, le socle des formations politiques participant au jeu de la démocratie participative.

En s'engageant activement dans la vie politique, ces citoyens mènent nécessairement une double démarche : convaincre leurs camarades de parti d'évoluer dans tel ou tel sens qui leur paraît conforme à leurs propres idées, convaincre les autres citoyens, une fois la « ligne » fixée s'il en existe une, d'y adhérer de façon au moins transitoire en assurant une majorité parlementaire à leur formation. Ils peuvent aussi, dans un élan d'ambition, faire évoluer la doctrine même de leur formation.

Ceci suppose, bien sûr, l'existence à ces deux niveaux d'un fonctionnement démocratique. Or, si c'est par hypothèse le cas au deuxième, il n'en va pas nécessairement de même au premier, la démocratie de parti souffrant dans de nombreuses formations de faiblesses endémiques. La faiblesse des effectifs, la dominance de certaines personnalités, la disproportion des forces entre des gens bardés de diplômes et de facilités d'expression et des militants de base occupés professionnellement et n'ayant pas bénéficié des mêmes chances éducatives, tout cela ne facilite guère le vrai débat. Entre professionnels de la politique retranchés dans les états-majors et militants de base, la question, souvent, est vite tranchée. Mais le militant, une fois entré dans la nasse par hasard, par amitié, par enthousiasme, par séduction, par habitude familiale, souhaitera rarement en sortir. L'engagement direct en politique apporte en effet bien des déceptions mais aussi des moments intenses d'amitié et de partage. C'est un combat permanent qui, quelle que soit la ou les manières dont il est mené, apporte précisément les joies de l'action en elle-même plus encore parfois que de ses résultats.

Mais si l'on se borne à l'implication essentielle du citoyen en politique, c'est-à-dire à l'exercice de sa liberté, il faut bien reconnaître que le bilan est souvent maigre : l'action réelle du militant sur la ligne politique d'un parti semble de plus en plus limitée et sur sa doctrine, encore davantage. Il y a des raisons pour cela : outre la difficulté à structurer des débats fructueux, la complexité des problèmes, la saturation intellectuelle due à la surabondance de l'information, la difficulté à créer en milieu mondialisé, la prédominance de la pensée unique renforcée par un recrutement politique insuffisamment diversifié, tout cela joue un rôle.

Or la ligne d'un parti et surtout sa doctrine, s'il en a une, constituent ou plutôt devraient constituer une part importante de la valeur ajoutée qu'il apporte à la politique de son pays ou de sa communauté, si l'on raisonne en termes régionalistes.

Comment s'étonner dès lors que des partis devenus incapables d'irriguer la vie politique, de lui insuffler un débat digne de ce nom et qui deviennent de pures machines techniques et professionnelles, ne suscitent plus aucun enthousiasme ? En France, l'UMP a-t-elle encore un rapport avec le gaullisme, le PS avec l'idéologie de la SFIO, le PRG avec le fonds de pensée clémenciste ou le PCF avec la lutte des classes ? Bien sûr, il faut évoluer comme le monde mais entre évoluer et trahir ...

Ce qui reste important toutefois c'est que les partis, aussi vieux que le monde précisément, ont pour fonction, démocratie ou pas, d'être un creuset où s'opère l'alchimie collective entre le citoyen, facette politique de l'homme en général, et son devenir : les aspirations plus ou moins vagues qui s'expriment se transforment en idées, qui se structurent, se mesurent au réel, se pétrissent ou venant en cohérence avec d'autres idées, acquièrent enfin force de loi, un peu comme le calcium épars devient cartilage puis squelette. Si le creuset ne fonctionne plus parce qu'il est obstrué, cassé, incapable de supporter les nouveaux alliages, il y a disfonctionnement et peut-être danger.

L'engagement associatif : mythe et réalités

Il y a d'abord le monde associatif, curieusement issu, dans sa large majorité, d'une loi célèbre qui rétablissait sous une forme limitée une liberté politique. L'un des traits qui caractérisent la civilisation actuelle est précisément la prolifération du monde associatif. Le choix est immense et recouvre pratiquement tout ce qu'on peut imaginer comme activités humaines, des causes les plus généreuses aux préoccupations les plus égoïstes, des vocations les plus larges aux plus spécialisées.

L'activité associative offre à chacun la possibilité d'un engagement à sa mesure : simple participation, prise de responsabilité en encadrement suivant ses capacités, son expérience, son implication ou son influence.

Dans les secteurs les plus importants de la société, les associations offriront même des postes rémunérés ou un pouvoir quasi-politique lorsqu'il s'agit par exemple des hauts dirigeants de grandes fédérations sportives ou réputées telles, des médecins, des dirigeants d'associations humanitaires ou humanistes. Ici aussi, les budgets sont le vecteur du pouvoir.

Faut-il pour autant penser que la clé de ce succès réside dans la possibilité de s'exprimer, dans une vie démocratique qui aurait su irriguer les associations et non la citoyenneté ?

Ce n'est pas certain. Dans de nombreuses associations, les règles de fonctionnement prévues par la loi ont acquis un caractère purement formel. Le manque de bonnes volontés après quelques années de fonctionnement, la difficulté de tâches rebutantes comme celles de trésorier ou de secrétaire, la lassitude s'allient pour limiter le choix possible des responsables et dans les dernières années l'inflation des contraintes administratives et juridiques a encore augmenté ce phénomène.

Chez certaines, elles contribuent même à établir des pouvoirs personnels moins contrôlés encore que dans la vie politique, où l'effet de la loi est réel et public.

Il est intéressant de constater que si le secteur associatif fonctionne dans une certaine mesure comme antidote, concurrent ou modèle alternatif au monde politique, il est aussi son principal pourvoyeur en militants et en cadres.

Il constitue pour lui en effet à la fois une école, un filtre et une base.

Une école, car il permet à de nombreux citoyens désireux de s'engager de prendre connaissance des mécanismes de la vie collective sociale, du rôle de l'échelon politique dans la société et de l'intérêt qu'il présente et du management humain d'un groupe.

Un filtre car il permet à chacun de tester ses aptitudes et ses goûts en vue de la prise de responsabilité, de l'arbitrage des intérêts ou des conflits, de la capacité à dynamiser un groupe.

Une base enfin, car le périmètre de l'action associative d'un citoyen, l'adhésion qu'il recueille, la popularité dont il dispose à travers les media ou autrement, peuvent servir de base à l'acquisition d'une dimension politique tout comme la référence que constitue son association .

Le monde associatif a une immense qualité : il n'exclut personne et il laisse libre cours à la liberté. Il apporte ainsi un immense contraste avec le monde politique moderne, où à gauche comme à droite, la prétention arrogante au monopole de la représentation d'une sensibilité politique s'accompagne en général d'un vide sidéral sur le plan idéologique. Il est donc par essence populaire : point n'est besoin d'avoir suivi telle ou telle formation, « fait » telle ou telle école pour accéder aux postes de responsabilité. Si dans une association les mécanismes de cooptation deviennent trop pesants, l'espace est libre pour que se crée une association concurrente ou, le terme dit bien ce qu'il veut dire, alternative. L'époque des Yacht-Clubs, celle où une élite sociale pouvait se payer le luxe de la gratuité totale de l'engagement, est en train de passer dans les associations alors que dans la politique, le pouvoir cède de plus en plus la place à une apparence de pouvoir, qui se fonde sur l'apparence de compétence et d'efficacité : la politique devient virtuelle, alors que l'associatif réussit à s'ancrer dans le réel.

Le monde associatif réussit en quelque sorte à être populaire, dans le bon sens du terme ou tout au moins à l'être davantage que le monde politique.

Mais si l'on se réfère au problème de départ : comment faciliter l'expression spontanée du citoyen, sa participation naturelle à l'élaboration de son propre destin, il se heurte aussi à de nombreuses difficultés.

L'état d'esprit actuel, probablement très lié au caractère marchand de notre civilisation, tend à exiger de toute structure davantage qu'on ne lui apporte, à faire évoluer en quelque sorte la courbe du prix. Les contraintes de plus en plus pesantes qui pèsent sur le monde associatif, les responsabilités personnelles qui s'accumulent sur la tête des dirigeants, la professionnalisation des associations, illustrent une évolution souvent négative.

Dès lors, trois chemins peuvent s'ouvrir au militant associatif . Soit il reste, le plus longtemps possible, attaché à son domaine où il imprimera la trace de son passage, défendant vis-à-vis du monde extérieur sa cause et son éthique. Soit il abandonne, pour rentrer à nouveau dans la masse générale et évoluer vers la non-participation, la non-action ou bien vers d'autres domaines qui le séduisent davantage.

Soit enfin il effectue son passage en politique. Pour un certain nombre d'associatifs, en effet, un jour arrive où ils ont l'impression que leur engagement, aussi intense qu'il soit, leur paraît trop limité, en largeur comme en profondeur. Ils souhaitent peser plus globalement sur le devenir de leur ville, de leur région car ils pensent en comprendre les mécanismes, privilégiant une réflexion générale et non plus une cause particulière. Ils s'estiment mûrs pour intervenir activement dans la vie citoyenne, opérant ainsi une transmutation de leur idéal citoyen. Nous voici alors revenus alors à la première option évoquée, au moment où la réflexion devient universelle et l'engagement, général.

L'engagement syndical est un peu une variante de l'engagement associatif. Il est politique en ce sens que, contrairement à l'engagement associatif général, il touche une composante vitale mais spécifique de la société moderne. Il s'agit de l'entreprise c'est-à-dire du lieu où s'articule la valeur ajoutée productive et où se décide ce qui revient respectivement au travail et au capital. Il représente l'une des forces d'équilibre en présence et, fait significatif, il semble se déconnecter de plus en plus des forces politiques. Par voie de conséquence, l'engagement syndical se distingue de plus en plus, au niveau du citoyen, de celui du militant politique même si le parallélisme existe encore. Il est intéressant de tenter d'analyser les raisons du divorce progressif entre le syndicalisme et le monde politique, du fossé qui s'élargit entre les deux formes d'engagement.

Il y a d'abord semble-t-il l'acceptation de l'économie de marché : le syndicalisme est en avance, parfois trop en avance sur le monde politique en ce sens qu'il a pris son parti, dans la plupart des cas, de l'existence de l'économie de marché. Mais de l'acceptation factuelle des lois qui régissent l'économie de marché il peut avoir tendance à dériver vers l'acceptation de principes, articulés en une doctrine politique et économique, et qui sont ceux du libéralisme. Ces principes sont tout, sauf une éthique : dans un cas des lois physiques réelles ou supposées, dans l'autre l'expression du droit naturel. Or le syndicalisme reste fondé, lui, sur une éthique puisqu'il met en avant la dignité du travailleur et le droit, non quantifiable en soi, que celui-ci aurait sur l'entreprise. C'est cette éthique qui justifie la confiance des salariés

C'est un peu, semble-t-il, ce qui arrive actuellement au mouvement cédétiste qui semble en risque de perdre, avec la confiance des syndiqués, au moins une partie de ses bases profondes au sein du monde du travail.

Ceci allant peut-être de pair avec cela, il y a aussi la professionnalisation de la démarche. La tendance actuelle est d'accepter de plus en plus le fait que le syndicalisme serait un métier. Formation spécifique, carrières entièrement menées dans l'appareil syndical, style d'expression travaillé sur des critères de communication, modes d'organisation des centrales et structuration de lobbies internationaux, tout s'oriente maintenant vers le professionnalisme du syndicaliste.

L'existence d'un « métier » politique reste, au contraire, toujours débattue alors qu'elle est largement acceptée dans d'autres pays, davantage peut-être que le principe d'une fonction publique et *a fortiori* du service public ou, en jargon européen, des services d'intérêt collectif. Elle semble pourtant s'imposer dans les faits, mais d'une façon indirecte, de très nombreux hauts fonctionnaires vivant en fait un parcours parallèle en politique.

Il reste, bien sûr que l'engagement syndical du secteur privé, contrairement à l'engagement politique n'est pas ce que l'on pourrait appeler une démarche complète, puisque par définition il n'envisage pas l'arbitrage total entre les intérêts de la société ou de ses différentes composantes : il reste principalement dual. Il ne s'intéresse en effet qu'au rapport entre l'employeur privé et l'employé privé.

Lorsqu'il s'agit du syndicalisme de la fonction publique, par contre, les choses changent : celle-ci est naturellement considérée en tant qu'employeur. Mais aux yeux des syndicalistes de ce secteur, le fonctionnaire se voit toutefois investi parallèlement à sa fonction productrice de valeur ajoutée publique, d'un rôle normatif qui déteint en quelque sorte sur l'éthique syndicale et la vision des choses dépasse, par conséquent, la simple dialectique des comportements entre l'Etat, le secteur hospitalier, les collectivités territoriales et leurs personnels respectifs.

I.b. L'engagement en tant que citoyen

Ce n'est pas parce qu'on ne s'engage pas directement dans l'action, qu'elle soit politique, associative ou syndicale, que l'on est un absentéiste citoyen et heureusement : nous ne sommes pas, ou pas encore dans un société-fourmilière où il y aurait les soldats, les ouvrières, les mâles fugacement utiles et une reine.

Quel regard peut-on aujourd'hui jeter sur l'implication du citoyen dans la vie politique ? A première vue, bien sûr, la vie politique française de ces dernières années fait apparaître des évolutions semble-t-il assez proche de celles d'autres démocraties évoluées. Notre propos n'étant pas de faire de la science politique, mais de mener une réflexion concrète de terrain, nous nous bornerons à quelques observations.

L'absentéisme est-il un spectre ou une réalité ? La première question qui se pose dans une démocratie représentative, c'est en effet celle de l'absentéisme, ou plutôt de la participation aux élections et plus généralement aux actes de la vie politique locale ou nationale.

Mais tout d'abord quelques remarques, car il nous faut juger également de choses égales. La participation aux scrutins nationaux ou internationaux est une chose, l'intérêt des citoyens pour la vie politique locale en est une autre. Il y a le sempiternel problème du vote blanc qui reste curieusement banni en France alors que les politiques se l'autorisent curieusement dans leurs débats internes. D'autre part le cadre général de la vie politique a évolué et les modes de scrutin également, les scrutins de liste tendant à devenir prédominants tandis que l'évolution vers le bipartisme fait jouer aux parlementaires un rôle de plus en plus collectif, qui ne permet guère de distinguer les mérites de chacun. Si la participation semble connaître une érosion lente mais continue, avec quelques à-coups, on peut se demander si c'est plutôt la classe politique qui s'éloigne du peuple, ou l'inverse qui se produit.

Dès qu'un enjeu fort apparaît, qui dépasse les antennes habituelles des partis, on peut en effet voir les Français se mobiliser et faire passer dans les urnes un message fort. Le 21 avril 2001 en a fourni un exemple particulièrement probant : renvoyant plus ou moins dos à dos les leaders des deux grandes formations avec moins de 20% au premier tour, nos compatriotes se sont mobilisés au second dans des proportions considérables. Qui plus est, en une forme d'hystérésis politique, ils font apparaître dans leurs votes subséquents une forme de resserrement des rangs. Que les conséquences en soient positives ou négatives, cela témoigne en tous cas d'une motivation forte et continue.

Mais ce qui est extraordinaire, c'est la réaction des partis concernés. Le soir même, le candidat gagnant s'est ingénié à faire croire qu'il disposait du soutien des 80% de Français votant contre Le Pen et une bonne partie de ses partisans semblaient effectivement le croire, cependant que le parti du vaincu ne pouvait expliquer que par la faute des autres le fait que son candidat ait plafonné à 17%. Il s'agit bien sûr d'un cas particulier mais qui témoigne bien que l'électorat n'arrive pas à faire passer un message simple adressé à des professionnels de la politique. Il est vrai que l'exercice de portrait chinois auquel l'électeur est confronté ne facilite pas les choses : il s'agit en somme pour lui de répondre à des questions sans grand rapport avec le sujet réel, de façon à essayer de marquer ses préférences concernant les personnes ou les questions posées.

Un exemple frappant en est fourni par les questions européennes. Cela fait des années que les gouvernements français pratiquent un jeu étrange consistant à faire voter par le proto-gouvernement européen, dont il font partie intégrante, des mesures qu'ils critiquent ensuite dans la sphère politique. Cela fait des années que les partis français considèrent l'élection européenne comme un moyen de donner une seconde chance à un personnel politique parfois malheureux dans les échéances françaises et aussi, il faut bien le dire, de bonifier leur situation financière. Cela fait des années, enfin, que l'on essaie d'éviter toute consultation populaire à propos de l'évolution européenne et de la constitution européenne en particulier, en tenant un étrange raisonnement : il faut absolument que la question se règle au niveau des élus, car on ne sait jamais si le peuple, « mal informé », ne pourrait pas faire un mauvais choix...et vider par la même les politiques d'une part substantielle de leur pain quotidien ! L'Europe est en effet une invention géniale du monde politique, qui garde le pouvoir sans prendre les responsabilités, renvoyées ailleurs. Pourquoi n'applique-t-on pas ce beau raisonnement tenu par les grands partis aux questions nationales, c'est ce qu'ils n'expliquent pas !

Aussi, sans anticiper sur notre réflexion, pouvons-nous déjà nous demander si une large partie du prétendu éloignement du citoyen n'est pas dû, pour l'essentiel, au comportement de la classe politique. Si l'on y ajoute la non-prise en compte du vote blanc, l'incessante modification du calendrier, des modes de scrutin et des cartes électorales et le déficit d'informations essentielles à la compréhension des enjeux, il faut reconnaître qu'il y a d'amples raisons à la démotivation du public.

Ceci étant posé, revenons à notre hypothèse la plus large, celle où le citoyen tout en ne s'impliquant pas personnellement en permanence, accepte son rôle de partenaire d'une société politique complexe. Elle appelle logiquement quelques questions portant sur les modes d'implication alternatifs du citoyen dans la politique.

La première porte sur les modalités de sa participation, de son action indirecte : quelle peut bien être le mode de participation revendiqué par le citoyen ?

La seconde est d'ordre pratique. Comment, si on le souhaite vraiment, l'attirer, le convaincre de participer ?

Et cette participation à l'action, cet engagement personnel du citoyen dans le devenir des ensembles plus ou moins larges dont il se reconnaît membre, a nécessairement besoin d'un vecteur, d'une monnaie de l'échange social. Nous nous interrogerons donc sur la signification de l'impôt.

Participer, ou contrôler ?

La bande dessinée d'Astérix, une œuvre majeure du XX^{ème} siècle décidément, nous fournira une image commode. On y voit un navire phénicien régi par une société anonyme dont l'équipage rame et participe aux conseils d'administration mais pas aux combats : d'autres sont payés pour cela ! Le capitaine peut réunir le conseil mais que se passe-t-il quand les pirates ou les Romains arrivent et qu'Astérix n'est pas là ?

Cette image amusante résume assez bien la tendance actuelle : l'assimilation entre le citoyen et un consommateur porteur et distributeur de revenus qui ne sont que partiellement en provenance directe du travail. Lorsqu'on entend un ministre de l'Economie s'écrier, non plus « Enrichissez-vous ! » mais « Consommez ! », on se dit que le système actuel n'est même plus libéral. Il propose aux gens, non plus d'être les acteurs de leur propre destin selon la loi de la Jungle mais la tâche exaltante d'être participants d'une grande bouffe industrielle et commerciale, d'être ventres.

Les termes ont changé et ne veulent plus dire ce qu'ils ont l'air de dire. Au lieu de solidarité, dites assurance. Au lieu de gouvernement, lisez conseil d'administration. Au lieu de défense nationale, dites réassurance atlantique. Au lieu d'affirmation internationale, comprenez droit à l'exception culturelle. Au lieu de libéralisme, parlez de mondialisation. Et au lieu d'acteur politique, pensez agent économique.

Dans un tel contexte, la proposition démocratique n'est plus la même : au citoyen, il est proposé au nom du vieux principe romain « *Panem et circenses* » les jeux politiques, de nature purement tactique et ludique qui vont avec les fibres garanties sans OGM de la consommation.

Ce n'est donc pas un hasard si la médiocrité de la vie politique est le corollaire du libéralisme européen. Et c'est aussi pourquoi la revendication démocratique s'assimile davantage à la plainte des petits actionnaires exclus du pouvoir par les gros ou les banquiers plutôt qu'à une vraie revendication de responsabilité.

Est-ce bien là ce que demandent les gens ? Sans doute pas. Les Français d'aujourd'hui ne sont probablement ni meilleurs ni pires, ni plus ou moins intelligents que les Romains de l'Empire. Mais ils ont pour la plupart un tout autre niveau d'éducation et ils vivent dans une société de l'information. A travers leur comportement quotidien, à travers les consultations informelles que sont les sondages, l'Audimat, les relations avec leurs élus locaux, les correspondances, les enquêtes ou la presse, on peut voir percer certaines demandes.

La première est toute naturelle et toute simple: celle d'être convenablement informés et d'avoir leur mot à dire sur les sujets majeurs c'est-à-dire ceux qui touchent aux fondements de leur société et à l'avenir du peuple qu'ils constituent et de la civilisation dont il est porteur : liberté de vivre d'une certaine façon et liberté tout court.

Cela peut paraître aller de soi mais dans les faits cette double demande n'est guère satisfaite : au lieu d'informer largement et honnêtement en termes simples afin de permettre un choix clair, des problèmes essentiels sont présentés de façon tronquée, superficielle, hors de leur contexte ou pas du tout. Quant aux élections, on donne leur sens souvent un sens que leur sujet même devrait interdire.

Jusqu'à quand les gens supporteront-ils ce manque évident de respect, c'est ce qu'il est difficile de prévoir.

La deuxième est sans doute de respecter l'esprit de la démocratie représentative. A titre principal tout au moins et pour des raisons pratiques, un autre mode d'exercice de la démocratie semble aujourd'hui difficilement envisageable. Les raisons essentielles en sont la complexité des problèmes bien sûr, sous réserve de ce qui précède mais surtout l'extraordinaire complexification du système para-politique dont nous reparlerons. Les syndicats de communes, EPCI, groupements divers, associations institutionnelles et lobbies ont proliféré dans les domaines les plus divers, associant ou non la fameuse société civile. Or, tous ces organismes sont extraordinairement gourmands en postes de représentants et les élus restent encore les intervenants les mieux formés et par définition les plus représentatifs de la population.

Encore faut-il et c'est bien là le sujet, qu'ils représentent d'abord leurs mandants et défendent leurs intérêts, plutôt que ceux de telle ou telle faction ou sensibilité politique.

Le monde politique est en vérité et depuis toujours exposé à la tentation du détournement politique qui consiste à se tenir le raisonnement suivant : je suis bleu, ou rose, ou vert ou de toute autre couleur. En m'élisant à telle fonction, mes électeurs le savaient. Donc, ils sont pour la politique générale du parti bleu, rose ou vert etc.. voire « pour » le parti en question. Bien évidemment il n'en est rien et le fossé ne peut que se creuser entre ceux qui pensent représenter leur parti ou leur sous-parti auprès des électeurs et ces derniers qui aimeraient qu'ils les représentent, eux et leurs aspirations et leurs intérêts. Et ceux, d'autant plus que le contenu idéologique se banalise ou s'appauvrit. L'exemple des Verts montre bien d'ailleurs qu'en capitalisant sur une seule idée importante, sans système global ou à peu près et surtout en restant intellectuellement dans l'opposition, il est aujourd'hui possible de faire naître et exister un véritable mouvement politique.

A mi-chemin de la participation et du contrôle, il y a la consultation permanente. Une tendance actuelle veut en effet que les politiques locaux, les maires pour l'essentiel, soient, à tout moment, tenus de rendre compte de ce qu'il font et d'associer les citoyens aux prises de décision concernant l'échelon local. En milieu urbain, curieusement, cette tendance est tout à fait asymétrique : on ne demande à peu près aucun compte aux députés, conseillers généraux ou généraux. Par contre, les maires –qui sont parfois les mêmes- se voient en permanence sous les feux croisés de leurs administrés, d'associations de tout poil et des services de l'Etat qui se comporte de plus en plus en mouche du coche donneuse de conseils et de règlements mais pas de ressources. Peut-être est-ce tout simplement parce que seuls les problèmes locaux intéressent vraiment dans une démocratie globalement affluente. Peut-être aussi un certain fatalisme s'est-il emparé du citoyen qui pense que la mondialisation, l'« Europe », l'OTAN et de façon générale tous les « machins » ont placé notre pays dans une sorte de sphère où l'éventuel volontarisme politique de 200 millions de francophones n'a plus sa place, la fourmière décidant automatiquement de la direction à prendre. Il y a donc contraste et même contradiction : en influençant le décisionnaire local, presque toujours dans le sens du court terme, le citoyen tend à accélérer le mouvement général de fuite en avant, de perte de recul par rapport à l'évolution générale et de chances d'infléchir celle-ci. Mais, et c'est le côté positif de ce comportement, il s'implique et valide.

Contrôle et implication en bas, indifférence et fatalisme en haut : est-ce le tempérament national qui pousse l'électeur, lors des élections dites politiques, à s'attacher bien davantage et de plus en plus, aux étiquettes apposées sur le « produit » qu'à son bon fonctionnement ou à sa qualité ? Notre Constitution joue certainement un rôle dans le fait que la sanction positive ou négative prise par l'électeur lors des échéances électorales est, de façon de plus en plus générale, collective. Mais la complexité des institutions et des structures ne facilite guère l'appréciation des performances et des programmes : l'interpénétration des compétences nationales, régionales, départementales, intercommunales et locales rend la lisibilité des scrutins qui leur sont rattachés problématiques.

Quant aux élections européennes, tout à fait au sommet du phénomène de démultiplication politique, elles tiennent hélas plus de la mascarade que d'autre chose. En effet, elles anticipent sur un projet politique absent, soigneusement sauvegardé du suffrage populaire et par conséquent le rapport entre les élus et leur mandant, lorsqu'il est admis à désigner ceux qui sont censés le représenter, est pratiquement absent. La sanction de son action, plus virtuelle encore, est en conséquence pratiquement impossible.

Que constate-t-on ?

D'abord qu'au fur et à mesure que l'on s'éloigne ou si l'on veut qu'on s'élève du contexte local pour aller vers un contexte décisionnel plus vaste, l'implication cède de plus en plus la place au mécanisme même de la démocratie représentative, le mandat-sanction.

Le seul problème, c'est qu'on ne sanctionne plus un homme ou une femme mais un collectif auquel il ou elle est plus ou moins rattaché ou assimilé, son parti ou sa sensibilité. Cependant, l'éloignement entre le citoyen mandant et l' élu mandataire, la difficulté de sanctionner un bilan d'autant plus difficile à faire que l'objet même de l'action du futur élu est mal défini ou tout au moins mal connu, le déficit d'information ou plus exactement la difficulté à retrouver dans le flot d'informations disponible ce qui relève d'une action politique délibérée et identifiable, tout cela s'additionne.

D'autre part l'électeur, devant des questions génériques ou mal posées, est contraint de se prononcer en gros et de façon indirecte alors qu'il aimerait pouvoir s'exprimer en détail. Le vote blanc étant en France toujours assimilé à une abstention –les grandes formations politiques verrouillent trop bien le dispositif- il n'a même pas le recours de protester contre les questions mal posées.

Il est alors facile de comprendre pourquoi l'évolution vers le bipartisme, censé être une solution moderne, est une tendance lourde qu'il est très difficile de freiner : faute de pouvoir savoir qui a fait ou n'a pas fait quoi, on sanctionne en gros une gestion ou une pseudo-gestion générale, on élit en bloc des gens qu'on connaît de moins en moins et pour couronner le tout le dialogue entre la classe politique et le bloc citoyen devient surréaliste. Quelle heure est-il ? Je descends à la prochaine ! Voilà où l'on en est arrivé.

Comment s'expliquer autrement que dans des démocraties modernes, au nez et à la barbe d'une presse relativement libre et du réseau internet, les partis dominants arrivent à esquiver des problèmes majeurs et à endormir le public sur des évolutions majeures de société ? Qu'il s'agisse de la participation à des conflits, des enjeux écologiques ou sociaux, de la dialectique européenne, l'esquive ou la non-réponse dominant.

Il y a là un véritable danger, qui implique comme toujours que le citoyen déçu finisse par s'estimer berné, s'orientant alors vers de les fausses étoiles ou se laissant guider par de mauvais bergers. La résurgence lente mais sûre des racismes globaux, de l'esprit de croisade, du génie des propagandes, sont là pour en attester.

I.c L'engagement de l' élu

Mais comme toujours, la réalité démocratique comme Janus a deux faces : celle du mandant et aussi celle du mandataire auquel il convient maintenant de réfléchir.

Bien sûr, comme à propos du « politique », il convient de ne pas généraliser abusivement : parmi les élus, certains occupent accessoirement à leur profession principale une fonction relativement modeste. D'autres au contraire combinent ou si l'on veut cumulent des responsabilités importantes, découlant parfois les unes des autres par exemple dans les communautés de communes. Les parlementaires se situent dans un créneau particulier du fait entre autres des particularités de notre constitution.

Mais pour simplifier peut-être pourrait-on reconnaître aux élus trois rôles principaux.

Le premier est essentiellement politique et très clair : c'est d'être le prolongement, l'extension du citoyen, d'être un élu politique.

Que l'élu soit en quelque sorte le mandataire de ses électeurs, c'est une quasi-évidence. Encore faut-il se mettre d'accord sur la nature, l'étendue et l'autonomie de ce mandat et sur son caractère réversible dans un système où pour l'instant l'évolution pousse au bipartisme, et à un bipartisme présidentiel.

Derrière le fait de représenter les aspirations et les intérêts du citoyen pris en tant que groupe ou individuellement, apparaît en effet une première complexité :

Quelle mission assumer ? La question si simple qu'on ne se la pose plus. Elle est pourtant vitale si notre démocratie veut garder un sens. Et cette question, on peut aussi la formuler ainsi : à travers leurs députés, les citoyens peuvent-ils encore peser sur le cours des événements ? l'influence réelle d'un membre d'une assemblée parlementaire nationale, enserré dans une majorité souvent aux ordres d'un exécutif qui lui-même se prétend souvent mécanisé par la mondialisation, l'Europe ou d'autres tigres politiques en papier ou en chair, existe-t-elle vraiment ? face à un exécutif qui baisse les bras et passe ses journées à expliquer à ses concitoyens qu'il n'y a rien à faire, en quelque sorte, contre le « marché » politique, tout comme une entreprise vogue au gré de la mondialisation économique, que fera le parlementaire ?

Second problème : le caractère réversible du rôle du parlementaire. Celui-ci est naturellement porteur des aspirations et intérêts de sa circonscription mais il appartient aussi à une formation majoritaire ou minoritaire associée à l'exécutif ou le combattant politiquement. Il sera donc inévitablement amené à expliquer et généralement à soutenir les positions de cette formation voire d'en faire dans certains cas son activité principale, bornant à des interventions ponctuelles son rôle vis-à-vis de ses mandants et laissant aux titulaires de la collectivité territoriale dont ils sont aussi les administrés le rôle de défense locale. Mais on peut aussi voir la chose sous un jour plus positif : le député va s'attacher à la fois à convaincre ses concitoyens des bienfaits de la politique de son camp et agir vigoureusement pour que dans la politique de celui-ci, les réponses aux préoccupations de ses mandats prennent une dimension importante. Son rôle prendra une dimension dialectique : j'accrédite mon parti auprès de mes électeurs qui à travers leur soutien renforcent à leur tour le poids que j'ai dans ma formation, j'en obtiens davantage pour eux et ainsi de suite.

Le deuxième rôle de l'élu a un caractère plus technique. Il est en effet aussi gestionnaire. Ce n'est ici pas forcément le problème du nombre et de la vie en collectivité qui est posé, mais celui de la technicité des décisions dans un environnement social de plus en plus complexe.

Es qualités, il administrera directement, en tant que maire, maire adjoint ou membre de l'exécutif d'une collectivité territoriale. Ces responsabilités, parfois très importantes, sont en tous cas d'un caractère technique de plus en plus complexe.

Et quoique le système politique français continue de pratiquer une foi aveugle dans le principe que les élus du peuple sont censés tout savoir, cela pose de plus en plus de problèmes. En effet, « rentrer » dans n'importe quel dossier est effectivement possible à tout élu normalement doué s'il est aidé par des fonctionnaires compétents et intègres comme il en existe de très nombreux en France. Par contre, bien diriger une administration, anticiper les évolutions, les besoins et les difficultés, allier la combativité et la diplomatie dans la gestion des projets, tout cela n'est pas donné à tout le monde mais devient de plus en plus nécessaire. Nous y reviendrons en examinant l'efficacité du système politique pris globalement.

Enfin et plus récemment, semble poindre un nouveau rôle pour l'élu, celui de l'élu autonome et arbitre. Pourquoi et dans quelle mesure ? Nous vivons dans une société où les lois et les règlements de toutes sortes, nationaux ou internationaux, ont foisonné sans entretien ni élagage sérieux pour constituer un véritable maquis qui dans de nombreux domaines bouche la vue et ralentit voire paralyse l'action. Or l'élu et particulièrement le parlementaire, est censé intervenir dans l'initiative légiférante, contrôler et même si possible prévoir l'effet d'un texte, discerner son utilité marginale par rapport à la situation existante. C'est un véritable défi pour lui que de résister au désir de communiquer pour exister, qui le pousse à associer son nom à n'importe quel texte ou action politico-publicitaire. En même temps, il sait que c'est le combat contre le caractère envahissant de la réglementation qui a le plus de chance de faire prévaloir des résultats positifs pour ses mandants, qu'il s'agisse de santé, d'éducation, de logement ou de sécurité.

La tendance actuelle, chez de nombreux grands acteurs, privés ou publics, de la vie financière économique et politique internationale, c'est de privilégier le court terme, la fuite en avant par la consommation, la négation de la gratuité dans tous les sens du terme, le culte de la facilité linguistique, culturelle et intellectuelle. Pour l'élu du peuple, cela signifie un dilemme supplémentaire qu'il devra vivre quotidiennement et même, pour les élus de terrain, assumer : hurler avec les loups ou s'efforcer au contraire d'utiliser les contre-courants pour naviguer à l'inverse de la flotte et essayer d'apporter à la société une véritable valeur ajoutée.

Il devra donc, sans avoir pour cela de mandat précis de la part de ses électeurs, gérer son investissement personnel de façon efficace : communication, production législative, travail de lobbying et activité politique au sein de sa sensibilité politique.

Dans un tel contexte notre mandataire, notre élu, qu'il soit élu-citoyen local ou politicien professionnel, rencontrera nécessairement des problèmes de contact avec ses mandants.

Comment, pour lui aussi, maintenir un lien fort dans un contexte où il est difficile de tout expliquer, à tous, en temps réel ? Au chapitre des idées nouvelles nous réfléchissons aux possibilités nouvelles ou soi-disant telles de la démocratie locale tout en nous rappelant que rien, jusqu'à présent, n'a remplacé l'investissement personnel dans ce domaine. Mais avant d'en arriver là il nous faut nous rappeler que même dans le plus petit hameau de campagne, l'élu n'est pratiquement jamais seul : il est aidé, plus ou moins bien, plus ou moins largement, plus ou moins efficacement, par une administration : de l'employé des services techniques du village aux milliers de fonctionnaires des grandes régions, l'élu aura aussi la responsabilité de diriger au mieux un instrument de travail, dont l'efficacité influera sur son action et aussi sur son propre devenir.

Citoyen engagé, citoyen responsable, élu, tous ces acteurs partagent en effet une nécessité première : pour exprimer leur liberté et leur responsabilité, pour faire fonctionner et avancer la société à laquelle ils participent, ils ne peuvent agir seuls. Ils ont besoin d'agents, d'intermédiaires qui leur permettent d'intervenir dans le réel, de traduire dans la réalité spatio-temporelle les choix effectués et les échanges de valeur qui les traduisent dans la réalité. Ils ont besoin d'un squelette porteur et d'un organe d'expression. Ils ont besoin, en un mot, d'une organisation.

II L'Organisation

Où commence la politique, où finit l'administration ? Voilà une question à laquelle il est *a priori* difficile de répondre.

En effet, plus l'appareil que les « politiques » sont censés gouverner au service et dans l'intérêt de leurs mandants devient important, plus cet appareil a, bien naturellement, tendance à acquérir une autonomie propre, l'élu du peuple se transformant alors en apprenti sorcier. C'est tellement vrai que si le maire du lieu est invariablement mis en cause directement lorsqu'une catastrophe ou une grosse difficulté intervient dans le cadre d'une commune petite ou moyenne, il n'en va pas de même du président de Conseil Général ou de Région, protégés par un solide bouclier administratif et *a fortiori* des ministres. En ce qui concerne ces derniers et particulièrement ceux qui sont juchés sur des administrations colossales du type de celles des finances ou de l'instruction publique, beaucoup de gens se demandent même depuis longtemps si le cheval, ou le mammoth, ou le brontosaurus, ont encore un cavalier.

En d'autres termes, la responsabilité varie en sens inverse de l'ampleur des moyens mis à disposition. Mais les décisions –et les non décisions- se prennent bien, elles et elles ont des conséquences de plus en plus importantes pour la Nation. Quant à l'Europe...

Serait-ce la négation du principe de la démocratie représentative ?

Sans doute pas car tout est relatif et l'existence de la force d'inaction mais aussi d'action que représente l'administration, permet aussi à la démocratie d'exister. D'autre part l'existence même de cette administration fait naître à son tour d'autres forces qui s'expriment tour à tour parfois pour rendre la tâche plus difficile aux élus, parfois aussi plus facile. Syndicats de la fonction publique, media d'information, opinion publique, tour à tour alliés ou adversaires, mènent leur propre jeu et le fonctionnement de l'administration est très logiquement l'un de leurs sujets favoris, précisément parce que dans un monde matérialiste où les grands principes politiques ne font plus florès tant que les conséquences ultimes de telle ou telle dérive ne sont pas apparues, la gestion du bien public devient une préoccupation évidente.

D'autre part, notre analyse doit rester dynamique, historique et non statique et l'on pourrait élaborer une théorie générale de l'administration : les particules sociales, portées par le fonctionnement politique, véhiculeraient le calcium social qui se figerait sur le squelette administratif, lequel servirait lui-même d'ossature à une nouvelle action politique. Toute nouvelle impulsion politique, toute nouvelle réforme positive (à ne pas confondre avec la pseudo-réforme libérale qui s'attache à détruire le pouvoir public et non à en améliorer le fonctionnement), se fonde en effet sur l'acquis politique précédent transformé en lois, en règlements, en circulaires qui traduisent le progrès social. C'est à partir de cette base de départ, incorporée et passée du domaine politique au domaine administratif, que seront généralement formulées de nouvelles propositions.

On voit bien ce mécanisme, rendu peu apparent voire même inopérant dans le cadre de l'administration de l'état faute d'impulsion politique sérieuse et de fonctionnement responsable du système politique, fonctionner à nouveau dans le cadre de la décentralisation qui va de pair avec la mise en place et le développement de nouvelles administrations : des missions sont données, généralement à partir de transferts de compétences et la motivation existe, donc le système fonctionne.

Il est également possible de se demander si ce qui paralyse le système actuel, ce n'est pas précisément le fait que le couple politique-administration, qui fait logiquement fonctionner un processus dialectique positif au bénéfice de la puissance délégitime –le peuple- ne s'est pas vu substituer, dans des conditions qu'il est intéressant d'étudier, un nouveau couple administration-administration où des dirigeants politiques issus en grande majorité d'une formation administrative se répondent en quelque sorte à eux-mêmes dans les mêmes catégories, dans un environnement où le discours libéral-européen sert principalement à masquer le vide idéologique, le conformisme et l'incapacité à mobiliser les citoyens. Les conséquences de cette situation seraient imparables : la tactique politique à court terme se substituerait à la stratégie du progrès à long terme, les fausses conquêtes sociales aux vraies, l'édification d'empires économiques à une authentique solidarité humaine faisant fi des races et des religions.

Mais n'anticipons pas et revenons à la collectivité territoriale, en nous demandant s'il s'agit bien là du modèle de base du creuset de la liberté du citoyen, où s'opérerait la transmutation, l'amalgame du politique –la volonté humaine- et de l'administration technique –la codification et l'incorporation de cette volonté à l'instant t dans une situation durable.

Tout commence avec le maire, ce chef gaulois que l'entité minimum de collectivité territoriale se donne, en France comme partout ailleurs dans le monde, afin de faire régner sur son espace un minimum d'ordre public, d'assurer une bonne prise des décisions techniques touchant la collectivité et aussi d'être le dépositaire de son fonctionnement social.

Même si ce rôle a, peut-être a tort, été perdu de vue en Europe, il peut joindre à ces fonctions l'exercice de la basse justice, dans le prolongement direct de la police au sens général du terme. En France particulièrement, le maire est un peu l'homme orchestre d'un théâtre d'opérations plus ou moins limité, vers lequel remontent tous les problèmes. Il est réputé aux yeux de tous être le « trouble-shooter »¹ universel, censé tenir entre les mains trois jeux de rôles. Représentant de l'Etat, il est aussi le chef politique de la majorité municipale et responsable de l'administration municipale. Remarquons en passant qu'il n'en va pas de même dans la plupart des grands pays européens, où en général il ne tient au maximum que deux de ces rôles.

En échange, bénéficiant de cette triple onction, son autorité est indéniable même si elle n'est pas incontestée et sa popularité, globalement, l'est également. Peut-être faut-il précisément en voir l'une des raisons dans la simplicité du système : le maire est en quelque sorte un guichet unique auquel le citoyen, l'administré si l'on veut, peut s'adresser quelle que soit la nature du problème qu'il rencontre. Il est censé analyser ce problème, le résoudre si possible et rendre une réponse adaptée.

¹ « canardeur de problèmes »

Mais, même si l'on relativise ses possibilités, le maire, à condition d'avoir du temps –et de ce point de vue la durée actuelle de son mandat est probablement idéale-, de la volonté et de la compétence, des a de réelles possibilités d'action.

Il dispose en effet d'une équipe d'élus, qui doivent l'aider à gérer le contact politique avec la population et à partager des responsabilités parfois très lourdes. Il dispose surtout d'une administration municipale. Du plus modeste collaborateur des services techniques, descendant du cantonnier communal, au Directeur Général des Services d'une communauté, elle assure le conseil aux élus, la continuité du service public et les missions traditionnelles de l'administration : garantir la permanence, la neutralité, l'accessibilité du service public. A cette fin, cette administration est majoritairement composée de personnels à statut, ce qui présente naturellement des avantages et des inconvénients. Avantages, quand il s'agit de garantir dans l'intérêt du public l'indépendance des fonctionnaires par rapport aux élus, inconvénients quand il s'agit de permettre aux élus gestionnaires de gérer avec une flexibilité suffisante les besoins quantitatifs et qualitatifs de la population.

L'action de cette administration se verra, dans certains cas, complétée dans certains cas par les services de l'état, du département, de la région. Elle se verra substituer, dans d'autres, celle de services intercommunaux. Elle permettra aux élus locaux de résoudre, mais de façon de plus en plus compartimentée et imbriquée, le gros des problèmes classiques.

Déjà au niveau municipal, cependant, le maire ne sera pas en mesure de résoudre tous les problèmes. En effet, dans un pays comme la France et contrairement à ce que l'on pense souvent, le courant de la décentralisation qui devrait théoriquement rendre au décideur local les moyens de résoudre l'entièreté d'une problématique sans remonter à l'étage supérieur, s'accompagne de puissants contre-courants.

Le phénomène de surréglementation, qu'il soit d'origine européenne ou nationale, entrave toujours davantage l'action locale et crée un climat d'instabilité et d'inquiétude juridique de plus en plus pesant, auquel il faut bien répondre par la constitution d'un appareil administratif de veille et de défense. Qu'il s'agisse de la passation des marchés, de la sécurisation des équipements et des contrats de toutes sortes, de la coexistence de plusieurs Droits (administratif, commercial, civil, pénal, européen), du raccourcissement des mandats, l' élu local, s'il veut agir et non seulement communiquer politiquement, et *a fortiori* des ministres a de plus en plus de mal à faire face par ses propres moyens.

L'Etat intervient de plus en plus, il faut bien le dire, non comme un puissant gardien tour à tour délégué ou protecteur mais comme une mouche du coche qui crée *ex nihilo* des problèmes et des contraintes supplémentaires, de nature purement (si l'on peut dire) administrative.

Le second contre-courant, plus puissant encore, concerne les moyens d'action, c'est-à-dire pour l'essentiel les moyens humains et financiers. A travers l'unicité de la « Sainte Trinité » des fonctions publiques, le gestionnaire local est rendu dépendant de contraintes statutaires redoutables en termes de gestion, dont l'effet est que contrairement au chef d'entreprise, il est dans la quasi impossibilité de réduire la base de coûts de son administration et ne peut pratiquement que se contenter d'en limiter la dérive à un ou deux points au-dessus d'une inflation habituelle.

D'autre part, la situation fiscale française fait que les ressources fiscales locales qui devraient logiquement accompagner des dépenses locales, sont dans le cas des communes de plus en plus aléatoires : la taxe professionnelle, impôt qui procurait des ressources certes inégales aux communes ou EPCI, se trouve de plus en plus vidée de l'intérieur par les réformes nationales. Les raisons de ces réformes existent bel et bien mais comme souvent en France, le système n'a pas été pensé globalement avant d'être appliqué et le législateur n'a toujours pas posé les bases solides et justes de la nécessaire péréquation fiscale qui devrait s'ensuivre. En ce sens, l'Arlésienne fiscale est certainement préjudiciable à une bonne utilisation des ressources publiques.

Le gestionnaire local se trouve donc placé devant une équation extrêmement difficile à résoudre, qui comprend au moins trois paramètres.

Tout d'abord, la certitude d'une demande toujours accrue de service public suite à des tendances sociales lourdes telles que l'instabilité croissante des familles ou des exigences accrues concernant la sécurité et l'amélioration de l'environnement.

La certitude d'une dérive des coûts d'accompagnement induits par des réglementations et contrôles de plus en plus draconiens, généralement confiés au secteur privé, ensuite.

Enfin, l'obligation, pour l'essentiel, de satisfaire cette demande à travers la mise en œuvre de ressources humaines à caractère statutaire par conséquent avec une base de coûts en progression constante

L'ensemble constitué par le maire et son équipe, l'administration municipale et les administrés constitue en quelque sorte, dans la mesure où il travaille, sur le plan de la gestion, avec des ressources financières autonomes, une coopérative.

En effet, au sein de la commune, les ressources financières sont mutualisées d'une part afin de créer pour le présent et l'avenir du capital fixe social au moyen d'investissements, et d'autre part d'assurer des services permanents grâce à des crédits de fonctionnement.

Cette économie crée des emplois, beaucoup d'emplois, mais elle a aussi une signification politique : en agissant directement, à travers la démocratie représentative, sur les prestations de la coopérative, le citoyen pousse à une satisfaction immédiate et contrôlée de ses besoins, sans faire appel pour des besoins vitaux au marché aussi anonyme qu'incontrôlable. Ou tout au moins s'il fait appel au marché, au travers du mécanisme des marchés publics, c'est seulement pour la fixation du prix à payer par la collectivité.

Il sanctionne ainsi l'existence de deux types de besoins : des besoins essentiels pour lesquels une péréquation sociale doit impérativement être assurée et des besoins facultatifs, pour lesquels le citoyen-coopérateur pourra s'adresser directement au marché. Pour certains besoins, comme le logement, on verra d'ailleurs coexister les deux solutions.

A l'heure actuelle, une poussée libérale dont le vecteur principal est l'«Europe» ou tout au moins ceux qui s'y sont emparés du pouvoir, fait perdre de vue des principes essentiels dans ce domaine. Il reste à souhaiter qu'on ne détruise pas sans retour des actifs démocratiques essentiels.

Le campanilisme existe-t-il encore ?

Trois vecteurs essentiels de la démocratie jouent en effet au maximum au niveau local. Tout d'abord la contribution, l'impôt, en tant qu'il est levé localement et qu'il assure l'adhésion à une solidarité.

Puis, le vote, qui assure la légitimité et traduit l'adhésion mais permet aussi, par la sanction qu'il constitue à intervalles réguliers, la variation éventuelle de cette adhésion. Le vote existe sous sa forme légale mais, à l'instar des Etats-Unis, il existe aussi et de plus en plus sous la forme des flux de population qui adhèrent ou non à la qualité de vie d'un lieu donné en y restant ou en le quittant.

La participation directe enfin, quelles que soient les formes qu'elle emprunte : débat, action associative, lien de communication, assemblées de quartier. Essentiel, le contact direct, le dialogue permanent entre l' élu et son électeur.

Cette liaison directe, coopérative entre le citoyen délégué et l' élu mandataire ne se retrouvera guère et même de moins en moins à d'autres niveaux sous l'effet de différents facteurs (spécialisation des domaines de compétence, préférence des grands partis pour les scrutins de liste, complexité des enjeux, noria des responsabilités).

En contrepartie des moyens dont il dispose ou qu'il instrumente sur son terrain, la responsabilité du maire, homme-orchestre, chef gaulois et bouc émissaire à la fois, est totale. On peut même dire que le public lui attribue, c'est d'ailleurs un signe intéressant sur le fonctionnement de la démocratie locale, des responsabilités plus larges encore que celles qui sont véritablement les siennes. Il signifie ainsi que même sur les questions dans lesquelles son influence est faible, il est considéré comme un media dont le rôle est d'influer, de faire passer des messages aux échelons politiques supérieurs ou ayant des attributions différentes : dans le domaine politique aussi, le mandat du maire est universel. Monsieur (Madame) le Maire, débrouillez-vous, on ne veut pas le savoir !

Qu'en est-il des échelons suivants de la décentralisation : intercommunalités, conseils généraux, régions et qu'en est-il, parallèlement, des services de l'état ?

Avec les instances intermédiaires, on assiste déjà à un phénomène de spécialisation.

Pendant que les élus, qu'ils le soient à titre uninominal ou au travers d'une liste, s'organisent en une hiérarchie de présidents, vice-présidents ou présidents de groupes et de commissions, naissent des administrations importantes et relativement stables.

Les compétences de projets et les compétences de secteurs s'entrecroisent, rythmées par les mandatures. Le social s'écarte de la sécurité, les travaux de l'environnement, le sport de la culture, l'urbanisme du logement au gré de répartitions dont les critères n'ont pas grand chose à voir avec la rationalité mais plutôt avec la nécessité d'assurer les prébendes voire les prébendes partisans. Le risque est simple : plus des élus ont des préoccupations divergentes ou tout simplement s'occupent d'autre chose, plus les administrations, livrées à elles-mêmes ou se voyant orientées par des gens aux compétences ou à la vision insuffisantes, ont tendance à n'en faire qu'à leur tête. Ceci joue d'autant plus et particulièrement au niveau de l'état.

En effet, contrairement aux élus dont la compétence technique n'augmente que marginalement avec le niveau des responsabilités si ce n'est du fait de l'expérience, les fonctionnaires supérieurs, tant dans la territoriale que dans l'administration de l'Etat sont - en général bien sûr- d'une compétence assez largement proportionnelle à leur niveau de responsabilités. Contrairement aux élus également, leur formation continue existe et surtout elle est quasi-obligatoire car elle conditionne pour beaucoup d'entre eux la promotion, par exemple à travers les concours. Elle est diplômante dans certains cas. Du point de vue de ce qu'on pourrait appeler le rendement démocratique du système, les conséquences sont bien entendu dangereuses, car elles conduisent directement à la technocratie, encouragée par le raccourcissement des mandats électifs et la proportion de plus en plus grande de politiques sortis des rangs des écoles d'administration et donc partageant une vision des choses qui, lorsqu'elle devient universelle, devient négative. En effet, la légitimité du fonctionnaire et a fortiori ne procède pas directement du peuple mais de l'élu ou, plus anonymement, du concours.

Et un second risque apparaît, dû cette fois-ci non plus à la dispersion mais à la concentration. Quand le pouvoir, appuyé sur une compétence quasi exclusive, procède de l'administration dans les collectivités territoriales comme dans les ministères ou les cabinets voire même dans l'esprit des élus eux-mêmes, il y a danger de perdre l'essence même de l'esprit démocratique. Celui-ci, contrairement à l'esprit mandarin qui procède d'en haut, procède d'en bas. Mais comment peut-il le faire, à travers des listes anonymes, la spécialisation des compétences, l'impuissance des élus placés comme des harmonicistes sans expérience ni métier devant un Steinway ?

Avec l'état, les choses s'aggravent encore : l'administration de l'état devient asymétrique, impuissante, bureaucratique et démotivée. Les hauts fonctionnaires qui nous dirigent ont, dans le cadre du conformisme « européen », entrepris une démolition systématique de leur propre berceau, sacrifié sur l'autel du libéralisme triomphant et idiot au sens propre du terme, puisqu'il ne pense pas. Mais cette démolition, qui n'a rien à voir avec les réformes nécessaires à la productivité du service public, n'est pas homogène. Ce sont les administrations les plus coûteuses et qu'il faudrait sans doute réformer le plus sérieusement, qui résistent le plus, les Finances et l'Education Nationale et, à une certaine distance déjà, la Défense Nationale.

Les conséquences de la décentralisation ne sont donc pas sérieusement gagées par des économies de structure au niveau de l'état ni par un accroissement de productivité lié à la disparition de services redondants. Les dépenses de l'Etat, jugées responsables de tous les problèmes du pays, ne se réduisent donc que peu et l'on s'attaque pour l'essentiel aux dépenses sociales de fonctionnement.

Rien, ou presque rien n'a changé dans les grandes structures : l'administration de l'instruction publique s'obstine à vouloir gérer elle-même un nombre énorme de fonctionnaires, alors que la proportion entre les nombres de ceux qui sont au front, le corps enseignant et de ceux qui sont censés les administrer est beaucoup trop faible. Par tradition, l'administration des finances continue à vouloir jouer le caissier tatillon des collectivités territoriales sans aucune utilité pour personne et en accumulant même les freins inutiles et les contrôles artificiels.

L'administration des affaires sociales s'empêtre dans des contradictions insondables. Celle de la culture, à force d'avoir les yeux plus gros que le ventre, n'a pratiquement plus de moyens dynamiques d'action et laisse dépérir une partie d'un patrimoine qui a vocation à être géré localement. Celle de la justice n'a de toute évidence pas les moyens d'assurer ses missions dans un état de droit, ce qui a pour conséquence inévitable de réduire dans les faits le périmètre où ce droit, précisément, s'exerce. Et pourtant, alors que le besoin de sécurité ne cesse de grandir, l'attention se porte exclusivement sur la police qui n'est qu'un vecteur et non sur la justice, en aval ou sur l'urbanisme et l'éducation, en amont.

Les missions essentielles de l'Etat se voient progressivement transférées soit vers le bas, vers les collectivités territoriales, soit supprimées pour favoriser, comme l'on dit, le jeu du marché ou encore renvoyées vers l'Europe. Celle-ci s'avère d'ailleurs, dans bien des domaines, être plutôt un miroir de la non-responsabilité des états-membres plutôt qu'un véritable centre de décisions et donc au total, pour des pays comme la France, un miroir aux alouettes.

Moins d'argent, autant ou plus de dépenses, effectifs sans évolution essentielle et nécessité de garder la face pour des raisons politiques et sociales : toutes les conditions sont réunies pour que l'état échange une bonne partie de ses missions consistantes et régaliennes, de sa valeur ajoutée sociale en un mot, contre un rôle de mouche du coche, bourdonnant dans un nuage de réglementations, d'avis antérieurs ou postérieurs, de contrôle formel de responsabilités financières largement assumées par d'autres. Il se décrédibilise progressivement, démotive ses propres élites, utilise ses ressources humaines d'élite à nourrir les états-majors du secteur privé ou à fabriquer une classe politique qui pense dans les catégories d'une administration.

III La Performance politique et démocratique

Un pays, une nation qui vit et va de l'avant, apportant de la lumière à la course de l'humanité, doit avoir confiance dans la qualité de ses institutions et de la relation entre le peuple et ceux ou celles qui le représentent et assurent le quotidien et l'avenir.

La France a de beaux restes et elle dispose encore de ressources importantes mais on assiste aujourd'hui à une certaine perte de visibilité qui se traduit en particulier parce qu'on pourrait appeler la fuite dans l'Europe, conçue comme un trou noir libéral d'où naîtrait un jour par la loi du nombre un succédané anglophone du bonheur américain et qu'il ne faut pas confondre avec la louable entreprise consistant à construire avec les peuples amis et géographiquement proches des marchés uniques et des synergies durables. Qu'est-ce donc qui va et qu'est-ce qui va moins bien dans notre système et comment évaluer, en quelque sorte, son rendement ? Quels sont les points faibles que l'on peut entrevoir, les vraies difficultés et celles qui ne sont qu'apparentes ? Quels sont enfin, les vraies atteintes à une démocratie réelle ? Le couple élus-administration, présent du haut en bas de l'échelle de la vie politique, peut-il vraiment progresser ?

Le rendement de la machine politique

Le rendement de la machine politique, on pourrait aussi l'appeler la qualité de notre gouvernance. Elle n'est pas forcément facile à évaluer, cette qualité, mais on peut en avoir une idée à travers la popularité des gouvernants, la réaction du corps électoral lors de différentes consultations, l'image de notre pays en Europe et dans le monde.

On peut aussi, tout simplement et plus solidement sans doute car l'image divorce souvent de la réalité, examiner si des problèmes réels qui se posent aux Français se voient résolus ou au contraire aggravés au fil du temps.

1° L'appréciation intérieure et extérieure

Confortée par les réactions du public français, une impression prévaut, celle qu'il n'y a plus vraiment de pilote dans l'avion. La communication remplace dans une large mesure la gouvernance et c'est l'arbitrage d'intérêts divers qui l'emporte, dans l'action politique, sur une conception claire, à long terme, de ce que ce sont les intérêts de notre peuple et de la manière de les défendre au mieux dans le respect des autres peuples du monde, de notre contribution au devenir de l'humanité et de notre soutien à ceux qui sont malheureux et souvent, beaucoup plus malheureux que nous. En d'autres termes, la capacité à allier la défense bien comprise de la place et du bonheur du peuple français au nécessaire et complémentaire exercice de la solidarité internationale ne semble pas augmenter, bien au contraire.

La politique française est largement redescendue au niveau de la tactique partisane, assaisonnée à la sauce « européenne ». Elle se grise de la magie du verbe, comme d'ailleurs dans d'autres pays européens et le volontarisme politique se réduit, au plan national, à de l'écologie verbale.

A l'extérieur et contrairement à ce que pensent beaucoup de Français, l'influence de la France si ce n'est son image, se dégrade. L'incapacité à relancer la francophonie du général, c'est-à-dire à fédérer sur une base égalitaire et progressiste de nombreux pays du monde qui attendent vainement un soutien pour un avenir difficile, est évidente.

Le repli actuel sur un concept exclusivement géographique et proto-religieux, aux antipodes des valeurs qui ont fait notre influence dans le monde, l'incapacité à aller réellement et hardiment à la rencontre d'autres cultures, à créer de nouveaux pôles de développement, la perte en un mot de tout esprit pionnier, est évidente et se traduit dans les faits par la chute libre de notre influence. Cela ne peut que nous enchaîner plus étroitement encore à un monde qui n'est que partiellement le nôtre et tourne le dos à notre culture. Baisse généralisée de l'enseignement du français, divorce objectif avec l'Italie, l'Espagne, le Portugal, la Russie ou les pays africains qui ne comprennent pas notre politique, éloignement croissant de nombreuses minorités francophones, absence de politique migratoire. La diminution de notre influence dans nos chasses gardées traditionnelles comme l'Afrique, les pays arabes, le Viêt-Nam, est évidente. L'analyse ou plutôt la fausse analyse qui règne est que la France seule n'a plus aucune chance et que c'est l'Europe qui doit « prendre le relais » et elle seule. Quel relais de quoi et pourquoi faire, c'est ce que personne ne nous explique. Bref, la spirale vicieuse est en route : moins de volonté politique, moins d'influence, moins de résultats donc moins de poids et ainsi de suite. L'analyse internationale est incohérente avec l'analyse nationale où l'on cherche au contraire à faire prévaloir le bipartisme et la pensée unique. Dérive à l'extérieur, pensée unique à l'intérieur, telle est actuellement la recette de l'échec ou tout au moins de l'insuccès. Comment les Français ne le ressentiraient-ils pas ?

La chasse aux problèmes et la préparation de l'avenir, double devoir de la classe politique, ont-elle été un succès en France depuis la guerre ?

Si l'on regarde aussi objectivement que possible la longue liste des problèmes globaux que la France a eu, a ou aura à résoudre depuis la dernière guerre, on constate que certains ont pu être largement résolus, mais que d'autres semblent récurrents. Si la reprise de la place économique de la France et son intégration au contexte européen, la décolonisation politique, un certain progrès social dans l'adaptation au marché, la maîtrise des atouts nucléaires et spatiaux ont été réussis, bien d'autres difficultés subsistent.

Moins peut-être que dans d'autres pays, la fracture sociale persiste et par paliers, s'élargit. La prise de conscience environnementale reste partielle et souvent, superficielle.

Le problème du logement et son corollaire, la sécurité publique, ne montre guère de signes d'amélioration et l'on peut prévoir des lendemains difficiles à un pays où l'on confond souvent instruction et éducation, citoyenneté et consommation, ouverture et conformisme, mondialisation et libéralisme.

La France n'investit plus guère dans l'avenir et ne pousse pas ses citoyens à le faire, elle semble vraiment être dirigée par des gens qui, sans être nécessairement des boutiquiers, semblent toujours attendre les instructions de quelqu'un d'autre, niant ainsi en quelque sorte leur propre fonction. Investir dans la justice, dans la recherche, dans l'urbanisme, dans le logement social, dans l'éducation au sens large, dans l'expansion du français et plus généralement d'une civilisation latine alternative dans le monde, que nenni.

C'est consommer qu'il nous faut ! Peu importe quoi et comment, mais consommer ! de toute évidence, le libéralisme aveugle a repris la main, on verra bien.

Imprimée dans l'esprit du public, confortée par les faits, cette baisse de niveau est-elle due au « régime des partis » dont parlait avec mépris le général de Gaulle ? Est-elle due aux hommes ? Est-elle due au choix ou à la sélection des dirigeants ? A des facteurs internationaux qui étranglent les puissances de second rang, prises entre leur passé colonial ou semi-colonial et le très hypothétique avenir d'une néo-volontarisme européen ? Est-elle due au fait que, les classes moyennes ou riches étant satisfaites, les politiques qui en sont issus ne voient plus trop quoi faire et pourquoi ?

Le fait est là, en tous cas : la large désaffection dont pâtit la classe politique nationale ressemble fort au sentiment d'une troupe qui ne croit plus en ses chefs et ne voit plus trop à quoi ils servent, en tous cas pas à résoudre les problèmes du quotidien et surtout pas ceux des plus défavorisés. Les mêmes causes produisant les mêmes effets.

On tend, malgré toutes les dénégations, à rejoindre un « modèle » américain où le manque de volontarisme politique à la base provoque son excès au sommet : la croyance insufflée au citoyens qu'« ils » se valent tous et que seules comptent les « valeurs » économiques génère, à terme, la vulnérabilité de l'opinion publique à la propagande, à l'exploitation du sentiment religieux et aux entreprises les plus folles. L'opium du peuple existe toujours. Mais où se situent, justement, les difficultés quotidiennes d'intégration entre le « politique » et ceux qu'ils représentent ou s'agit-il d'une équation insoluble dont la seule sortie serait, à nouveau, la « démocratie directe » ?

Parmi les problèmes souvent évoqués et qui obéiraient le travail de l' élu figure le **cumul des mandats**. Il a bien sûr son corollaire, l'élaboration d'un statut de l' élu. On parle davantage du premier que du second et pourtant, c'est bien le second qui conditionne le premier. En effet, tant que l' élu en tant que tel ne bénéficie même pas de la sécurité sociale et qu'une disparité évidente séparera les élus fonctionnaires et surtout hauts fonctionnaires, des autres, rien ne sera fait. Les mêmes causes produisant les mêmes effets dans les mêmes conditions, les élus non protégés ne pourront que rechercher la sécurité qui leur est nécessaire dans la division des risques. S'obstiner à croire que certains doivent prendre des risques pour exercer des responsabilités et d'autres dans un climat libéral où il n'y aura pas de quartier pour les quinquagénaires qu'une défaite électorale laisserait sur le bord de la route, c'est s'exposer à ce que la proportion de fonctionnaires dans la classe politique continue à augmenter avec tous les risques que cela comporte. Il est pourtant relativement facile d'y remédier grâce à un statut adapté : le contribuable est prêt à rémunérer et garantir raisonnablement des élus de qualité, honnêtes et travailleurs car il sait très bien que pour lui c'est, en quelque sorte, rentable. Alors, et alors seulement, il sera possible de limiter les mandats dans l'espace et dans le temps.

Autre difficulté, celle qui consiste à **déterminer la valeur ajoutée réelle du travail politique de l' élu**. Entre communication et travail effectif, se situe la différence entre le mandat apparent et le mandat réel. Certes, la capacité à communiquer par divers moyens avec ses mandants ou plus généralement ceux qui doivent lui faire confiance, a toujours constitué un élément essentiel de la relation politique. Mais la période actuelle se caractérise sans doute par la perte de repères : une évolution technologique de moins en moins maîtrisée qui est peut-être le trait essentiel de la mondialisation avec la démographie mondiale, la nécessité pour les parlementaires d'exister en légiférant alors que le travail législatif n'est peut-être plus celui qui est le plus utile, l'impossibilité de se cultiver dans tous les domaines, sont des facteurs d'échec. Comment le public peut-il réellement apprécier le travail de l' élu ? Par la communication de celui-ci, essentiellement, qui a vocation bien sûr à être un plaidoyer *pro domo*. L'information génère l'attente d'information, beaucoup plus que l'attente de résultats et la communication prend naturellement le pas sur l'action. Voilà un problème bien difficile à résoudre même si, incontestablement, l'utilisation d'internet peut apporter certaines solutions. Encore ne parle-t-on ici que du rôle direct de l' élu, vis-à-vis de l'électeur qui tente de se rendre compte s'il a mal, bien ou très bien rempli le mandat qui lui avait été confié. Mais que dire d'un élu qui aura, certes, travaillé mais pour son parti ?

Le casting et le rôle des partis ; la sélection naturelle

Les critères utilisés pour juger et sanctionner l'élu à travers l'élection ou la réélection ne sont en effet pas nécessairement simples. C'est que travailler, pour un élu, cela peut vouloir dire travailler pour aider les électeurs et défendre leur niveau de vie, leurs idées ou leurs sentiments, leurs intérêts subjectifs ou objectifs. Mais cela peut aussi signifier agir à travers ce média qu'est le parti, qui joue en quelque sorte de catalyseur, permettant à la fois au militant et à l'électeur de se transcender, de s'identifier et de peser à travers le jeu démocratique sur l'issue des événements. Même s'il y a énormément de pertes en ligne, on ne peut nier une certaine efficacité à cette méthode, qui se traduit entre autres pour l'instant par la force du bipartisme. Rien n'indique cependant que cette évolution soit irrévocable. Si la bipolarisation présente en effet l'avantage pour le citoyen de pouvoir peser clairement et puissamment dans une direction, encore faut-il que cette direction soit concrètement réalisable dans un champ politique donné, donc que l'analyse du parti soit correcte et d'une nature autre que purement tactique. Il faut aussi que les aspirations du peuple ne soient pas confisquées pour devenir, en soi, des objectifs de parti et entre autre celui, bien naturel, de garder le pouvoir par tous les moyens.

A partir du moment où la bipolarisation joue, les partis deviennent en quelque sorte responsables du casting national : les chemins qui permettent d'accéder aux responsabilités et au pouvoir passent à travers leurs systèmes de sélection, leurs critères deviennent ceux de la nation. Et s'ils privilégient, comme c'est souvent le cas, l'esprit de parti à la valeur ajoutée au pays et à son devenir, les dérives apparaissent : politique en couple, parcours politiques programmés, absence de créativité, discours clonés, incapacité à prendre en compte des aspirations qu'on ignore ou qu'on néglige, étant protégé par le système.

C'est la raison pour laquelle, sans doute, une éthique politique reste à construire. Si elle est bien heureusement naturelle à quelques-uns, elle n'a guère progressé dans les faits et surtout elle se borne à une peur salutaire mais très incomplète du gendarme financier. Les techniques permettant d'échapper aux « affaires » ont progressé mais sur le fond la vacuité politique semble avoir gagné du terrain. Les partis font toujours école mais ils n'ont plus d'école : sélectionner de façon active les porteurs d'un vrai message, organiser et structurer les idées nouvelles en partant des besoins du public c'est-à-dire construire, au sens propre du terme, une idéologie moderne, personne n'y pense. On fait les fonds de tiroir de la pensée et les congrès alignent des motions creuses qui servent de vecteurs aux candidatures des éléphants.. ou des éléphanteaux.

Il devrait pourtant entrer dans le rôle des partis de participer à l'**éthique politique**, non de l'affaiblir. L'évolution actuelle de la politique aux Etats-Unis, pays démocratique s'il en est, ne laisse pas d'être inquiétante et les partis ne laissent pas d'en être largement responsables. Le bipartisme conduit à l'absence de recours sérieux lorsque les *credo* respectifs se sont en quelque sorte lissés pour faire définitivement la place à des déclarations de principe. Dès lors, le choix entre les idées –et l'on peut voir en France depuis quelques années la redoutable avancée de ce phénomène- se voit substituer celui des hommes mais dans un contexte plat, mécanisé paraît-il par la mondialisation, l'« Europe » ou l'anti-terrorisme. Il faut bien vendre les personnalités respectives des candidats à coup de campagnes coûteuses censées aider les électeurs à se décider, sur la base d'images de personnalités souvent truquées. On y associe de plus en plus souvent les conjoints, histoire de corser la sauce et de faire des concessions à un idéal social qui n'a plus grand rapport avec la société réelle ni la vie des intéressés.

Les lobbies sont officialisés, le fait de défier une loi de plus en plus démonétisée devient une forme de publicité quasiment admise. Depuis les Romains, les choses n'ont sur certains points guère changé.

Un mot pour finir des problèmes de formation : si la formation continue des fonctionnaires est largement prise en compte tout au moins quantitativement, il en va autrement de celle des élus. Ce secteur, dont le financement est pourtant assuré par la loi et susceptible de plus d'un large soutien de la part du secteur privé intervenant dans le monde des collectivités publiques, est largement laissé à l'initiative des élus.

En vertu sans doute du principe « les gens de qualité savent tout sans avoir rien appris », Mais aussi sous la pression des emplois du temps, du court terme, de la confiance naturelle qu'on peut avoir dans les collaborateurs, beaucoup d'élus à commencer par les maires, ne consacrent pas à leur formation le temps nécessaire.

Or il ne s'agit pas d'un détail, tout simplement parce que la formation est, sur certains points, irremplaçable. Et si la Xième réforme des marchés publics peut toujours être assimilée par les personnels spécialisés ou les conseils juridiques de la collectivité, il n'en va pas de même des capacités à structurer ou à gérer les ressources humaines, par exemple. Quant aux membres d'opposition ou aux candidats éventuels, ils n'ont généralement pas les moyens d'y consacrer des moyens financiers suffisants, surtout s'ils ne sont pas élus. La plupart des partis ne considèrent de fait la formation que comme une boîte à sous et il n'existe aucune formation diplômante qui permettrait aux électeurs de s'assurer que les candidats de leur choix bénéficient d'une qualification suffisante pour assurer les responsabilités de gestion susceptibles de leur être confiées.

Le rendement de la machine administrative

Evaluer le rendement de la machine administrative française est à la fois simple et compliqué, tant l'adage militaire « il n'y a pas de mauvais chevaux, il n'y a que de mauvais cavaliers » se vérifie, aussi bien dans la gestion privée d'ailleurs, que dans la gestion publique. Mais on pourra risquer la même approche que pour nos politiques.

1° Notre administration vue par les Français et par les autres

Contrairement à de nombreux autres peuples, les Français ont toujours été fiers de leur administration, conçue comme le fer de lance de leur volonté politique nationale : maîtrise de l'énergie et libre accès de tous à ses bénéfices, combat pour l'éducation dans l'égalité et la laïcité, défense indépendante, lutte contre la domination de l'argent-roi, tout cela et bien d'autres acquis, on l'attendait de l'état. A l'extérieur, la France est le seul pays qui dispose encore à l'extérieur de son hexagone national de parcelles de territoire, où elle projette en quelque sorte son administration. Face à de tels devoirs, si l'on y ajoute le caractère traditionnellement centralisateur de la gouvernance française, l'administration doit nécessairement être un vaste ensemble, animé par des corps d'élite tant sur le plan éthique que professionnel et jouissant d'un prestige incontesté. Dans les grandes écoles traditionnelles, les filières publiques auraient dû logiquement rester privilégiées. La création de l'ENA à l'époque du général de Gaulle, aurait dû ajouter un lustre durable à tout cela.

Force est de constater qu'on en est plus là et que la France tend à rejoindre la vision moyenne européenne, c'est-à-dire un univers où la carrière publique est souvent considérée comme un mal nécessaire, aux limites du parasitisme social. Il n'est plus question de moines-soldats aux Finances ni de hussards noirs à l'Education Nationale, deux bastions de la puissance publique mais de guetter le moment où le sacro-saint marché pourra prendre le relais de n'importe quel service d'intérêt général.

La fonction publique territoriale, qui monte en puissance, n' a pas bénéficié, pour l'instant tout au moins, d'une mise en valeur conséquente de son rôle et de ses responsabilités.

Quant à la fonction publique hospitalière, elle est véritablement sinistrée par ce qui, loin d'être une chirurgie, est devenu une boucherie. Ce n'est plus seulement avec indifférence ou le fatalisme, comme à l'Education nationale, que la troupe considère le ministère, son état-major ; c'est avec consternation, voire avec mépris. Et comment

Les féodalités ne bougent pas ou peu, le manque de clairvoyance est de réalisme est à l'ordre du jour aussi bien dans les ministères que chez les syndicats qui ne veulent rien remettre en cause si ce n'est les moyens, dans un seul sens naturellement. Dans l'armée, les carrières courtes sont de plus en plus privilégiées. Perte de prestige et d'influence, c'est donc certain même si dans les périodes de difficulté économique, la fonction publique reste un refuge traditionnel. Et les deux tiers des promotions de l'ENA ne servent nullement la carrière qu'elles avaient ambitionné, celles de la haute fonction publique. Elles entament au contraire rapidement des carrières politiques ou privées auxquelles cette formation ne les prépare pas forcément de façon optimale, tant il est vrai que les vizirs ne généralement pas les meilleurs sultans et que pour comprendre les vraies conséquences des lois du marché, il est souhaitable de les avoir vécues.

Mais, au-delà de l'état d'esprit, comment apprécier objectivement la performance réelle des administrations, la question de la qualité de la fonction publique et plus généralement de la gestion publique en tant qu'elle s'applique à un ensemble, en peau de chagrin certes mais encore significatif de participations et de filiales ? Ca bouge, ou ça ne bouge pas, et dans quel sens ?

Dans l'évaluation du service rendu, les choses ne semblent guère avoir progressé. Lorsque des indicateurs ont été mis en place, par exemple les points ISO dans le système public hospitalier, ils l'ont généralement été dans un esprit destructeur, visant à justifier à plus ou moins long terme la fermeture de certains équipements plutôt qu'à mesurer la satisfaction quantitative et qualitative des besoins du public.

Dans ces conditions, la rémunération au mérite ressemble nécessairement à un retour à la cote d'amour que les militaires, à une époque révolue, ont bien connue.

La notion de valeur ajoutée sociale, évaluation critique et préalable des besoins collectifs à satisfaire par un service public dans un secteur donné en vue d'y consacrer des moyens budgétaires adaptés dans la durée, reste donc semble-t-il à inventer. Au lieu de perpétuer indéfiniment des organisations et des modes de travail qui ont nécessairement, au fil des lustres, accumulé énormément de graisse et de poussière, il serait intéressant de concevoir le service public comme répondant à une demande précise, organisée. Le moins que l'on puisse dire, c'est que l'on ne va pas dans cette direction, surtout en ce qui concerne l'état. Le facteur humain est en outre, dans l'administration, très particulier. A l'exception peut-être de certaines carrières de hauts fonctionnaires, la motivation des personnes qui embrassent une carrière publique n'est pas, contrairement à ce qui se passe dans le secteur privé, de nature largement financière. C'est un lieu commun que de dire que la sécurité de l'emploi, un cadre de travail stable et des règles du jeu professionnel bien établies, ainsi que le goût du service public, représentent l'essentiel des motivations d'un futur fonctionnaire. Ce qui l'est moins, c'est d'en assumer les conséquences en termes de gestion : le coût, si l'on peut dire, d'un fonctionnaire étant stable du fait du statut de la fonction publique, il en résulte que son rendement peut varier considérablement en fonction de sa motivation et de la qualité de son encadrement et, en bonne logique, bien davantage que dans le secteur privé où il existe un marché. L'existence de ce marché doit en effet, en principe toujours, avoir pour conséquence que le coût de la ressource humaine évolue positivement si sa demande augmente.

Présenter par principe les administrations comme des machines immenses dont le rendement ne peut que diminuer a donc peu de sens, prétendre que le privé est par principe mieux géré que le public, encore moins. Il y a simplement de la bonne gestion publique et de la bonne gestion privée, de la mauvaise gestion publique et de la mauvaise gestion privée. Il reste à inventer des critères différents, des méthodes différentes et, mais c'est un travail politique, à déterminer objectivement ce qui relève logiquement, à un instant donné, de l'une ou de l'autre afin d'y affecter des ressources adaptées. Encore faut-il que, dans les faits, un certain nombre de rigidités ne viennent pas s'opposer à des arbitrages qui seraient dans l'intérêt du public.

Le statut fait-il vraiment partie de ces rigidités ? ce n'est pas certain.

En lui-même, le statut apporte de nombreux avantages : il stabilise les coûts dans la durée, permettant de stabiliser la fonction fiscale qui le finance. Il assure l'indépendance du fonctionnaire par rapport à son employeur politique et apporte ainsi au public les bases d'un service équitable et continu. Il permet, tout au moins en principe, de nombreux droits permettent d'assurer la formation continue du fonctionnaire, sa mutation d'une fonction publique à l'autre, une progression relativement juste de sa carrière.

Ce qui semble poser problème est peut-être plutôt l'octroi beaucoup trop généreux de ce statut à de multiples fonctions qui ne le justifiaient pas nécessairement. Est-il en effet absolument nécessaire, par exemple, qu'un statut quasi public existe dans les chambres de commerce ou les offices d'HLM ? Est-il nécessaire que des tâches de pure gestion n'incluant aucun contact avec les citoyens et ne mettant pas en cause directement l'argent public ni la justice distributive soient assumées par des administrations ? on peut en tous cas se poser la question. Cela dévalorise d'autant la fonction des fonctionnaires et complique les problèmes, car une fonction publique lourde en effectifs est beaucoup moins facile à valoriser.

La gestion des cadres d'emploi et des postes reste dans l'ensemble très discutable. D'autre part, plus encore parfois que l'emploi privé, l'emploi public est mandarin et la différence d'évolution de carrière entre fonctionnaires A, B et C, par exemple, est frappante. Il est certes théoriquement possible de passer d'une courbe à l'autre par la voie de concours internes, mais cela ne se passe en fait qu'en début de carrière et dans des proportions réduites. Outre l'injustice sociale, ce type de structure de carrière ne peut que générer la démotivation et le blocage lorsqu'il s'agit de faire évoluer les administrations les plus nombreuses.

Enfin, concernant la haute fonction publique, le « spoils system » américain s'insinue en France, favorisant encore une confusion des genres peu souhaitable entre le politique et l'administration. Les aller-retour entre la haute administration et le monde politique y contribuent eux aussi. Tout le monde communique dans une pensée unique : la nation et le statut pour moi ; le libéralisme, l'Europe et la mondialisation, pour les autres.

Cette dualité, qui peut aller de l'opposition à la complicité, entre la classe politique, qui est censée porter la volonté du peuple et l'administration qui est censée démultiplier son action et la rendre pérenne, on la retrouve au niveau d'une fonction essentielle, celle du contrôle, du combat contre les déviations de l'éthique démocratique. L'administration contrôle-t-elle le politique, ou bien est-ce l'inverse ? La réponse n'est pas forcément évidente et reflète, ici aussi, le caractère dangereux de la consanguinité actuelle ?

C'est qu'en France, le contrôle par la presse ou par les parlementaires, donc d'essence essentiellement politique, n'est pas jugé essentiel, même si le premier existe réellement au niveau de la presse satirique. Il reste d'inspiration régaliennne, ce qui impliquerait que ses instruments et principalement le système des Cours des Comptes puissent rester durablement indépendants du pouvoir politique, tant au niveau des nominations que dans l'exercice de leurs prérogatives. On se trouve ainsi ramené au problème précédent. D'autres interrogations, de nature plus technique, viennent à l'esprit. Elles touchent de façon relativement parallèle monde politique et celui de l'administration

Sur le contrôle du politique, il est clair que des progrès ont été réalisés en ce qui concerne les pratiques financières. Certes, les détournements, la fraude, la concussion existent et existeront toujours. Il semble bien cependant que la fraude « de base », celle du pouvoir local ou des élus pris individuellement, ait tendance à diminuer, la peur du gendarme faisant son effet et le gendarme ne craignant pas d'intervenir. A l'inverse, les systèmes complets, ceux où une camarilla de décideurs confisquent carrément les finances et les moyens généraux d'une ville importante ou d'un conseil général au profit de leurs affidés, existent toujours, certains prospérant même pendant de longues années au vu et au su de tous. Le jeu consiste alors, pour les auteurs qui se tiennent, comme l'on dit, par la barbichette, à protéger les clés du système par l'octroi continu de prébendes rassurantes. Comment est-ce possible ? Tout simplement, semble-t-il, par la fermeture progressive du système politique français qui, dans une large mesure, se co-opte.

La lettre, bien plus que le fond : cet esprit hérité d'une époque où le pouvoir pouvait tout, fût-il exercé par des Républicains, domine toujours lorsqu'il s'agit de contrôler le politique et plus encore l'administration. Il fallait en effet laisser un espace à l'arbitraire qui pouvait en fonction de l'esprit de la faute –lèse-majesté, déviationnisme, ambition insensée ou simple goût du lucre- ouvrir la voie au pardon ou au contraire à une condamnation impitoyable en fonction de la prise en compte des faits et de facteurs subjectifs.

Le contrôle formel, *ex-post*, à caractère plus ou moins exclusivement financier, reste la règle au détriment d'un contrôle ferme, complet, en temps réel sur la bonne gestion générale de l'administration ou du service. Au grand dam le plus souvent des contrôleurs eux-mêmes, les Cours des Comptes doivent se polariser sur l'examen de comptes anciens et dès lors sans grand intérêt sur le plan de la sanction politique, au lieu de s'attacher à l'esprit de l'emploi de l'argent public. Les marchés publics, l'un des objets favoris de contrôle, font l'objet d'un happening permanent à la française. Au nom de la simplification, on les complexifie à plaisir dans l'abstrait, sans tenir compte de considérations pratiques, de la nature de la concurrence existante ni de tendances européennes auxquelles on a souscrit par avance. On crée ainsi une épée de Damoclès juridique qui nourrit certes les juristes mais paralyse l'action et donc, entre autres, l'emploi et la qualité du service public.

Le caporalisme financier et l'incertitude juridique permanente se substituent à une confiance raisonnée dans les décideurs, l'intervention musclée de grands questeurs sur des erreurs ou désordres majeurs restant à tout moment possible et donc crainte.

Dès lors, les gabegies les plus insensées, souvent issues de problèmes de forme, justement, peuvent prévaloir dans la gestion des crédits. La prévarication peut bien régner pendant des années dans les arsenaux ou les filières de l'exportation publique être contaminées par des habitudes orientales.

Ce n'est pas grave. Bercy préfère utiliser de nombreux fonctionnaires à examiner au microscope la forme de mandements microscopiques, ou à priver les DDE de toute initiative dans la distribution des crédits au logement social. Les décideurs locaux « normaux » et leurs fonctionnaires doivent ainsi consacrer une énergie considérable à justifier dans le détail des formes administratives mais ceux qui travaillent en grand la gaspillage de l'argent public prennent, souvent, moins de risques à commencer par l'état lui-même ou ses satellites dans la passation des marchés, les relations avec les fournisseurs ou la qualification du service fait.

Dans le même esprit, les citadelles du gaspillage que sont l'Education Nationale, les Finances elles-mêmes voire certains services ou filiales de l'Equipement ou de la Défense Nationale restent plus ou moins inattaquables. Les Conseils Généraux se défendent bien, eux aussi.

Ici aussi, et sans retirer à des nombreux juges et fonctionnaires les mérites de leur compétence et de leur courage, on n'a guère le sentiment que l'on avance vers une qualité de gestion publique telle qu'elle puisse renvoyer les néo-libéraux à leur place.

Lorsqu'on évoque le rendement de la machine politico-administrative de la France, une question vient souvent à l'esprit, celle de la pertinence des territoires ou, si l'on préfère, du mille-feuilles territorial. Suivant une habitude nationale très ancrée, au lieu de s'attacher à optimiser au quotidien le fonctionnement des institutions, on s'attache à un mythe, celui de la martingale administrative. Il semblerait en effet exister, dans l'esprit de certains, une structure idéale qui garantirait par elle-même un fonctionnement parfait.

Au nom de ce principe, parfois porteur parce qu'il permet de voir les choses par le haut, on remet une organisation en question alors que la peinture en est encore fraîche, les attributions non encore stabilisées ans l'esprit de la population et les moyens à peine en place, la privant ainsi au départ d'une bonne partie de sa crédibilité.

Ou bien, on assiste à la remise en cause, avec une certaine légèreté, de structures françaises essentielles au nom de la cohérence avec des organisations extérieures jugées par principe plus pertinentes sans que rien ne le prouve et qui correspondent à des vécus bien différents dans d'autres pays.

Il en va ainsi par exemple du Conseil Général, qui est pourtant le décalque politique et administratif d'une division très solide du territoire national, le département, lui-même porteur depuis sa création d'une grande richesse historique et culturelle et qui doit peut-être sa stabilité au fait qu'il fut conçu dès l'origine comme briseur d'une vision ancienne des choses.

Pour les amateurs de changement, il existe trop de structures superposées, qui induiraient des coûts excessifs : communes, intercommunalités, départements, régions. Les uns, du côté des Verts par exemple, réclament un modèle euro-régional qui selon eux permettrait d'échapper au mal absolu, les états-nations. D'autres estiment que ce sont les communes qui sont de trop, ou les EPCI. Le débat est parfois politique, parfois gestionnaire.

A la vérité, le problème n'est peut-être pas au niveau des structures et les questions à se poser sont sans doute d'une nature un peu différente.

La première d'entre elles consiste à envisager d'harmoniser les circonscriptions d'intervention en fonction des tâches sociales concernées : ce sont elles qui complexifient, pour l'essentiel, les tâches et non le nombre de strates du mille-feuille politique. Pour exploiter au mieux un terrain d'intervention sociale, il est indispensable, dans une organisation matricielle, que tout le monde se connaisse, se comprenne et se fréquente. C'est bien évidemment impossible si les territoires se chevauchent et si les décideurs sont de niveau différent et se succèdent à des rythmes variables. Ce type de situation est malheureusement plus ou moins général et l'apparition des EPCI n'a rien arrangé au problème, car l'arrivée de ces nouveaux animaux n'est pour l'instant que très peu prise en compte par les administrations déconcentrées, les départements et les régions qui ont tendance à ne tenir compte que des communes.

La seconde question consiste à se demander que devient, dans tout cela, le citoyen.

Le nombre des structures constitue-t-il vraiment le problème essentiel ou n'est-ce pas plutôt la visibilité politique de ces structures qui est en cause ? Il y a aussi le degré d'identification et de responsabilité des élus, leur accessibilité, la répartition du pouvoir entre les administrations et le pouvoir politique, la compensation possible entre le mode de désignation des mandataires politiques et leur éloignement de la base citoyenne. C'est ainsi par exemple que l'immense majorité des citoyens, même formés politiquement, n'a pratiquement aucune idée des responsabilités et des moyens réels impartis à chaque autorité et à chaque type d'élus. Qui fait quoi et comment le sanctionner ? On n'en sait rien. Cela n'empêche nullement le législateur – ou peut-être en est-ce précisément la raison profonde - de procéder sans cesse au changement des règles du jeu si bien que se multiplient les écrans de fumée autour des grands sujets : la sécurité, le logement social, la protection de l'environnement, la position relative de la France dans le monde. Bref, tout ce qui intéresse vraiment les Français.

La troisième interrogation porte sur la cohérence entre les responsabilités financières et les responsabilités tout court.

De plus en plus souvent, les unes sont séparées des autres, ce qui transforme insidieusement les services de l'état en mouches du coche ce qui n'est bon ni pour l'efficacité du système ni pour l'autorité publique : rallonger les circuits et alourdir à plaisir la tâche des créateurs et des gérants du service public comme d'ailleurs celle des chefs d'entreprise, n'a jamais été la marque d'une civilisation dynamique et porteuse. La mode actuelle des financements croisés, si elle a probablement du sens en matière d'équipements classiques, routiers ou scolaires par exemples, est beaucoup plus discutable lorsqu'il est nécessaire d'être innovant ou de financer des domaines non attribués, les internats par exemple. Ce qui est beaucoup plus grave c'est, à l'intérieur même de structures d'état, le divorce entre services prescripteurs et services financiers, au ministère des affaires sociales par exemple qui aboutit à imposer des charges nouvelles tout en faisant baisser les budgets en termes réels.

Au total le bilan, qu'il est bien difficile de quantifier faute d'indicateurs précis, apparaît en demi-teinte. Un formidable gaspillage d'argent et d'énergie est dû, non à la gestion publique par elle-même car la sphère privée en connaît d'autres, plus condamnables encore car injustes et sans recours mais à la mauvaise gestion publique. Et il faut sans doute en rechercher les causes dans l'hésitation perpétuelle où se trouve plongé le binôme politique-administrateur.

Entre amateurisme éclairé ou professionnalisme technocratique, la route est étroite, parsemée d'embûches et d'erreurs car la nature du pouvoir réel : la décision d'élus plus ou moins disponibles, sujets à de nombreux aléas politiques, personnels, professionnels comme à la pression du temps ou au manque de recul, est largement mécanisée par les services dans de grandes structures. Dans les petites, le poids des personnalités, le manque de compétition, l'insuffisance de professionnalisme du personnel administratif forment d'autres dangers auxquels beaucoup, cependant, résistent.

On peut se poser beaucoup de questions quant au devenir de l'état qu'une classe entière de hauts fonctionnaires semble à certains moments occupés à liquider, ainsi que sur l'administration de la santé publique qui est elle aussi l'objet, non véritablement de réformes positives de fond mais d'une boucherie sans principes. Les collectivités territoriales ont par contre le vent en poupe et elles représentent par excellence le pouvoir dyarchique, l'extension vers le réel de la volonté du citoyen à travers ses mandataires élus et leurs renforts et garde-fous techniques.

Il est probablement possible d'améliorer encore un système dont la coque, en France comme sans doute ailleurs, fait entendre quelques craquements mais qui reste probablement le seul bateau disponible pour que navigue, dans le monde actuel, une véritable démocratie et qu'on ne revienne pas vers une société antique où la démocratie est réservée aux « citoyens » riches et où des millions de gens, exclus d'une véritable société, forment de nouveaux hilotes. Tel est pourtant, semble-t-il, le but d'une partie appréciable des idéologues libéraux qui ont peint en bleu et or le cheval de Troie installé au cœur des états européens.

IV. Les idées

De quoi s'agit-il au fond ?

Notre démocratie vit, comme d'autres démocraties européennes et plus généralement comme d'autres démocraties dans le monde. Elle n'est certes pas idéale et beaucoup la critiquent, souvent avec excès. Mais il suffit de vivre quelque temps sous d'autres cieux ou même pas si loin d'ici comme en Biélorussie, en Tunisie, dans les Balkans, pour se rendre compte qu'elle est un bien précieux, mésestimé par de nombreux concitoyens et parfois pour de bonnes raisons

Au-delà des banalités, il faut bien constater une certaine dérive des démocraties, l'exemple le plus frappant en étant les Etats-Unis. Mais ils ne sont pas seuls à souffrir du luxe politique issu d'une puissance militaire incontestée qui, à l'instar de l'évolution de la République romaine en Empire, contiendrait en germe tous les maux.

Bien des idées ont été émises pour corriger cette évolution qui fait que beaucoup de citoyen ne se sentent plus représentés ni actifs dans un monde qui le fait vivre mieux qu'ailleurs. Les unes tiennent du bricolage politique et ne méritent sans doute que peu de considération. elles s'attachent essentiellement aux modes de scrutin, aux durées des mandats, au découpage vertical ou horizontal du mille-feuille politique, à une croyance magique en tel ou tel niveau de représentation que l'observation du reste du monde dément instantanément.

Les autres, plus solides, s'attachent davantage au fond et non à la forme du politique. On peut essayer d'en ordonner quelques-unes, pour se demander si elles présentent quelque intérêt et quelque avenir.

Une première idée reçue et répandue dans notre civilisation actuelle est ce qu'on pourrait appeler le jeunisme. Il consiste à penser qu'on peut, rejoignant certaines pratiques primitives, traiter certaines générations de façon non homogène ou si l'on peut dire, injuste. Les jeunes vaudraient mieux que les vieux et devraient être davantage aidés, soumis à des règles particulières : une société qui n'« insère » pas ses jeunes ou tout au moins ne fait pas semblant de le faire, serait en échec. Le jeune est paradoxalement considéré comme sujet politique mais comme objet citoyen. Au lieu de se concentrer sur les moyens de développer progressivement une conscience citoyenne, ce qui passe par une véritable politique de l'éducation incluant tous les acteurs et tous les vecteurs de celle-ci et les jeunes eux-mêmes, tout est fait pour qu'ils deviennent consommateurs avant d'être citoyens et que la notion de gratuité et de service soit systématiquement combattue au quotidien, en particulier par la lutte contre l'économie publique.

Comment s'étonner dès lors de certaines déviances, complaisamment répercutées par les media et surtout du désintérêt progressif de la population pour la politique active ?

Deuxième série d'idées actuelles qui aimeraient sortir la politique du borbier dans lequel elle aurait tendance à s'enfoncer, les philosophies univoques souvent contradictoires entre elles et qui consistent à ne voir le monde que d'un seul côté, faisant dès lors de l'art de gouverner une activité univoque, ou au plus binaire, largement dépendante de facteurs extérieurs.

Il en existe plusieurs, qui ont connu dans les dernières années des succès divers. La prise de conscience écologique, particulièrement salutaire dans son principe, s'est traduite par l'essor de la philosophie verte, qui s'est traduite elle-même en termes politiques par le développement de partis « verts » dans de nombreux pays, d'autres formations s'efforçant avec plus ou moins de succès de récupérer les mêmes thèmes. Le seul ennui, c'est qu'il est impossible, même en « raccrochant » l'un ou l'autre thème essentiellement différent comme le fédéralisme européen, de constituer une proposition politique globale sans intégrer le message fort et univoque qu'on détient dans un ensemble où il sera nécessairement compensé et relativisé sinon dilué.

A l'inverse, la ligne de force « européenne » se proposant de considérer l'Europe, dans sa dimension géographique, ethnique et plus ou moins culturelle comme un bien en soi et une base politique souhaitable, pêche semble-t-il au niveau des valeurs. Sans expliquer à ceux qui défendent la laïcité, le mondialisme culturel non anglo-saxon, une vision du monde a-libérale pourquoi ils doivent voter par ordre et non par tête, on considère qu'il faut avancer. Pourquoi ? mais, parce qu'il faut avancer !

Le même type de preuve par l'action est proposé par les néo-libéraux, tendance mondialisante. Pourquoi faut-il moins de dépenses publiques ? Parce que la dépense publique est moins bonne que la dépense privée, parbleu ! Et pourquoi la dépense privée est-elle préférable, alors que tout démontre que les pays les plus libéraux construisent l'essentiel de leur puissance sur l'exploitation privée de la dépense publique militaire, scientifique et civile et que les marchés internationaux s'indexent sur cette puissance ? Parce que c'est comme ça ! Comme dans le cas de l'Europe telle qu'on la définit actuellement, cela ressemble fort à une pétition de principe que tout le monde admet. On pourrait même dire que le libéralisme, qui ne sert plus objectivement à enrichir une classe sociale, est devenu le paravent d'un désir de puissance reconstitué. Il n'est plus possible de dire politiquement qu'on veut sanctifier l'empire américain ou même que l'on aimerait en créer un autre : il faudra donc habiller ces propositions d'autres couleurs.

Ce qui est intéressant dans ces différents cas, ce n'est pas de discuter de façon approfondie leurs mérites c'est, dans l'optique qui nous intéresse c'est-à-dire celle de l'authenticité de l'expression politique du citoyen et l'implication de ce dernier au bénéfice de son propre destin, de constater que l'aliénation politique a encore de beaux jours devant elle.

Il existe d'ailleurs aussi d'autres explications du monde, à caractère religieux plus ou moins évident et plus ou moins reconstitué, qui présentent naturellement les mêmes symptômes.

Qu'en est-il des tentatives globalisatrices, qui tentent de prendre en compte, précisément, ce problème ? Il semble qu'à l'heure actuelle, la seule réponse effectivement formulée soit le *corpus* altermondialiste, ce qui explique d'ailleurs sans doute son succès même s'il est pour l'instant de caractère principalement intellectuel. Elle essaie de démontrer ce qu'il faut bien appeler l'escroquerie intellectuelle néo-libérale qui consiste à justifier intellectuellement un état de fait et à prendre en compte les logiques environnementales, démographiques, économiques et politiques pour tenter d'en faire un tout relativement cohérent. Le seul problème c'est que, précisément sans doute parce qu'il est relativement cohérent, ce tout présuppose une culture et une ouverture d'esprit encore peu répandus en Occident et demande à l'ensemble de ses dirigeants de faire largement marche arrière sur l'ensemble des politiques qu'ils défendent auprès de leurs mandants. L'altermondialisme a dès lors probablement un avenir mais il faudra probablement des années avant que certains messages de bon sens qu'il véhicule ne s'imposent.

Et à part l'altermondialisme, on ne voit guère se dessiner de proposition globale.

Que devient donc la démocratie dans tout cela ? Pas grand'chose sans doute, parce que la prise de conscience de logiques mondiales qui ont d'ailleurs toujours existé, à ceci près que les civilisations évoluées n'étaient pas en contact ou ne recouvraient que partiellement la planète, ne s'accompagne guère d'une clarification de la pensée politique ni d'un degré de liberté supplémentaire pour le citoyen. Celui-ci, dans certains cas, se trouve plus libre d'imposer au reste du monde son propre mode de vie ou ses propres idées mais il n'en devient pas pour autant plus libre « en soi », prisonnier qu'il est d'idéologies simplificatrices ou tout simplement d'un mode de vie qui en fait principalement un consommateur blasé de jeux auxquels il ne croit guère et dont il souhaite s'abstenir.

Bien sûr, nombreuses sont les initiatives qui tentent de redonner du souffle au dessein démocratique. Dans le catalogue des idées nouvelles ou supposées telles, on trouvera, outre l'inévitable appel à la société civile qui constitue une tradition déjà vieille dans certains partis de gauche des initiatives législatives en faveur de la démocratie locale. On trouvera aussi les initiatives législatives en faveur de la démocratie locale.

Cette conception est assez amusante : dans un système profondément marqué par la démocratie représentative, les représentants institutionnels de niveau national estiment en quelque sorte qu'au niveau local -mais pas au niveau national, bien sûr !- il y a lieu pour les citoyens de confirmer en permanence leur adhésion au chemin suivi par leurs élus. Ceci revient en clair à établir qu'il y a deux sortes d'élus représentatifs. Les élus nationaux d'une part, qui peuvent tranquillement continuer à vendre à leurs mandants pendant toute la législature une politique définie par le chef du gouvernement ou leur parti et qu'ils soutiennent la plupart du temps sans discussion. Les élus locaux, d'autre part, qu'il convient de contraindre à consulter régulièrement la base sur des sujets généralement techniques, moins accessibles en général à la culture citoyenne que les sujets nationaux. Un tel système, dissymétrique et contraire à l'esprit même de la démocratie représentative puisqu'il en énerve les principes, ne saurait dans la plupart des cas qu'être détourné dans la pratique. Sauf si, précisément, il rencontre de la part des élus locaux qui le mettent en œuvre, un esprit volontaire d'élargissement de leur base qui les honore et peut faire progresser la participation. La participation ne se décrète pas, elle se recherche.

V. Conclusion :

Que penser de tout cela ?

Tout d'abord, que la maîtrise du citoyen sur son propre destin, son implication au sens propre du terme dans la vie politique, est de plus en plus faible au fur et à mesure que l'on s'éloigne de son contexte proche : actif dans et sur son environnement immédiat, le citoyen doit, dans le monde qui est le nôtre, se trouver démuné quand il s'agit d'influer sur des décisions complexes, souvent mal explicitées ou de sanctionner le travail d'élus dont l'efficacité et la fidélité ne peuvent se juger que sur des professions de foi bien souvent abstraites et peu sincères, ou bien encore des promesses plus ou moins responsables. Si cette situation n'est pas nouvelle, elle reste étonnante si on la met en face des extraordinaires moyens d'informations disponibles aujourd'hui et de l'élévation considérable du niveau culturel moyen de la population.

Ensuite, que la maîtrise des élus eux-mêmes, responsables départementaux, régionaux ou parlementaires, sur leur propre appareil administratif et sur leur propre gestion, est de plus en plus faible au fur et à mesure que leur propre rôle se confond de moins en moins avec les tâches de gestion c'est-à-dire qu'ils s'éloignent de la base. Cette évidence n'en est d'ailleurs pas une, en ce qu'elle révèle une déficience du pouvoir et peut-être de la volonté politique : est-ce parce que le mélange des genres entre les élus de haut niveau, presque tous issus d'une formation à la fonction publique et la haute administration, est de plus en plus évident ? Est-ce parce que dans un contexte de paix qui n'encourage pas la sélection naturelle et dans une situation internationale de plus en plus dominée par un libéralisme qui n'est qu'apparences, la volonté politique manque de plus en plus ? Le fait est là en tous cas : la politique ressemble de plus en plus à un discours et non à une action.

Ce qui est en cause dans le navire, ce n'est pas l'appareil à gouverner, mais le recrutement, la manière de servir du commandement et sa capacité, non seulement à tenir un cap mais à entreprendre une navigation.

Quant au contexte soi-disant révolutionnaire de l'«Europe», il convient de le ramener à ses dimensions. Quand bien même il se signerait une «constitution européenne» censée attacher définitivement les Français aux soi-disantes valeurs du libéralisme chrétien, elle ne saurait les engager définitivement pour la bonne et simple raison que tout effort pour attacher un peuple à un autre, l'Histoire l'a toujours montré, a forcément un caractère réversible. Sauf à prêcher un futur en espéranto, en anglais commercial ou en volapük, on ne peut que sourire à l'idée qu'une adhésion politique déjà très difficile à trouver entre des citoyens de culture et de langues communes avec leurs mandants, puissent sérieusement exprimer leur génie propre à travers une représentation pléthorique, composite et sensible aux lobbies de toutes sortes issus de l'extérieur comme de l'intérieur.

Quand bien même, le fédéralisme européen que certains défendent viendrait à exister, on voit mal à en juger l'expérience des états fédéraux existants, quel europrogrès ou quelle euroadhésion supplémentaire il pourrait apporter de la part des eurocitoyens. C'est donc au plan national que le problème se devra résoudre.

La construction d'une philosophie politique nouvelle, si elle doit se faire, passe donc nécessairement par un travail de fond qui conduira à garder dans notre démocratie ce qui va, à changer ce qui ne va pas tout en gardant en tête l'idée qu'il s'agit d'un tout.

Comment tracer son sillon pour que tous les champs de la France prise au sens large, c'est-à-dire de la part qu'elle peut et doit occuper dans l'évolution du monde, soient bien labourés et portent des fruits pour tout le monde ?

Comment refaire du consommateur un citoyen, car la richesse seule, tout au moins en termes de PIB, est fragile et faces au profond sentiment d'injustice qui ne peut qu'envahir une majorité de la population mondiale, le repli sur soi européen ne pèsera pas lourd dans quelques années ? Comme toujours la recette unique, l'improbable martingale qui fera baisser l'absentéisme aux élections, rendra aux Français la fierté d'exister en tant que tels et leur permettra d'apporter à nouveau quelque chose au monde, réduira la fracture sociale et fera vivre la devise de la République, n'existe pas. C'est sur un ensemble de solutions qu'il faut presque certainement travailler, et pour longtemps.

La première tâche à entreprendre est sans doute de recenser les facteurs de motivation de la ressource citoyenne, qui est inépuisable, et de les travailler de façon positive au fil des années. Ces facteurs sont multiples. La connaissance, d'abord, qui permet au jugement de s'exercer. L'urbanisme, ensuite, qui facilite la vie commune et permet de réserver et de préserver le loisir et la sécurité. L'éducation, qui introduit la nécessité et la qualité d'une vie citoyenne. La justice et le refus du libéralisme sauvage, qui éloignent le danger de fracture sociale. La conscience nationale enfin, qui loin d'être le facteur systématiquement négatif que certains pensent, introduit la volonté de concurrence culturelle, un concept bien différent de l'exception culturelle qui n'est qu'une posture défensive face à un monde étranger dont on reconnaît finalement la domination. Travailler la volonté politique du pays sans retour aux vieux mythes nationaux ni sublimation en un rêve européen de même nature mais moins réaliste est essentiel. Tant que le citoyen de base n'entend pas un discours sérieux, cohérent, non déterminé par le simple désir de durer au pouvoir ou d'inféoder la nation à un clan, à quelques idées fixes ou au conformisme international du moment, pourquoi s'engagerait-il ? Tant qu'il a le sentiment que «ses» politiques ressemblent aux Indiens du Far-West qui galopent derrière le train en tirant des coups de feu, pourquoi les croirait-il ?

Car les ressorts de la participation politique du citoyen ne sont rien d'autre que la traduction pratique des grands thèmes abstraits. L'éducation, c'est l'école ouverte mais surtout adaptée à tous, ayant pour but, non le savoir en lui-même ou les examens mais l'intégration de tous par le métier qui lui convient. L'urbanisme, ce sont des logements, des aménagements et des transports de la même qualité pour tous. La justice civile et sociale, c'est investir dans la recherche d'une juste sécurité et de l'emploi pour tous grâce à la recherche pour tous et dans la satisfaction de besoins économiques et sociaux réels. Tout cela, cela veut dire réhabiliter la dépense publique, mais une dépense de qualité, exigeante, avec des critères égaux voire supérieurs à ceux du privé qui dans une société d'affluence est nécessairement fondé, au moins partiellement sur la satisfaction rationnelle du besoin de gaspiller. Ce n'est pas précisément le langage actuel des hauts-fonctionnaires en disponibilité qui nous gouvernent.

Encore faut-il réaliser bonne traduction et surtout, s'en servir. Une première marche du retour du citoyen, c'est la qualité, la valeur ajoutée prouvée au quotidien de l'action politique.

Deuxième thème, subjectif celui-là et non objectif : rendre à chacun sa part, élargir la base de la démocratie.

Dans toute collectivité qui cherche à s'intégrer en vue d'un but social, le sentiment d'existence d'une justice distributive est en effet essentiel.

Des progrès certains ont été réalisés ces dernières années dans l'intégration de certaines parties de la population, même si les retours en arrière, les fausses routes, l'hypocrisie se des dangers persistants. La cause des femmes avance doucement. Celle des homosexuels, aussi. Les handicapés se voient reconnaître leur place en principe si ce n'est hélas, en pratique. Les jeunes se voient choyés en paroles et en initiatives, même si le déficit éducatif, beaucoup plus essentiel pour eux que les efforts d'insertion, est de plus en plus important. On persiste à oublier en effet, que l'éducation est un préalable à une bonne insertion dans la société. Les seniors, par contre, de plus en plus nombreux et souvent profondément atteints par le gâchis social inhérent au libéralisme tous azimuts, ne sont toujours pas insérées dans l'esprit et se voient cantonnés, sectorisés ce qui est incontestablement un échec social. Mais il n'y a pas qu'eux. Les étrangers et même, à l'heure de l'euroclâtrie, les citoyens communautaires, sont toujours considérés comme des citoyens locaux de seconde zone, de modernes ilotes alors qu'ils apportent une contribution en travail, en motivation et pourquoi ne pas le dire, en démographie, qui est essentielle à l'avenir du pays et qui doit être sanctionnée positivement.

Il y a aussi les gens du voyage. Le bilan, on le voit, est contrasté.

Or, la participation de tous et particulièrement ce ceux qui ont une forte motivation, du temps, une complémentarité importante par rapport aux influences existantes, est requise. Il faut partir à la conquête de tous ces publics pour les associer et même aller au-delà.

Octroi généreux de la citoyenneté locale, intégration dans la plus grande partie des emplois publics des citoyens communautaires ou francophones sur une base de réciprocité, création de conseils d'anciens, officialisation des langues locales dans l'espace culturel français, tout est à envisager et à réaliser.

Il doit y en avoir pour les citoyens, mais aussi pour leurs élus. L'heure est sans doute venue de mettre fin à un certain nombre de mythes, voire d'abus. Aujourd'hui, la principale injustice sépare les élus fonctionnaires des autres : les uns, particulièrement les hauts fonctionnaires, sont dotés d'un parachute ventral leur permettant d'atterrir dans de bonnes conditions dans leur corps d'origine en cas de « pépin » politique. Les autres, malgré tous les textes, n'auront que leur yeux pour pleurer s'ils sollicitent auprès de leur patron privé de retrouver leur place. Les uns ont retraite et mutuelle, les autres ne peuvent en bénéficier qu'indirectement, indépendamment d'un niveau de rémunération généralement sans rapport avec les responsabilités exercées. Quant au mythe d'une fonction de maire non professionnelle, il a pratiquement vécu dans le contexte actuel : la complexité des tâches et la lourdeur des responsabilités rendent de fait l'exercice de ce mandat incompatible avec une activité privée suffisamment rémunératrice.

Et de fait, l'indemnisation des élus varie plus ou moins en fonction inverse de leurs responsabilités personnelles, du maire au député européen. Les mesures à prendre sont simples et au lieu de s'obséder sur le raccourcissement des mandats ou la réduction de leur nombre, il serait souhaitable de cesser de considérer la fonction d'élu comme une punition financière et sociale qu'il est normal d'administrer aux seuls travailleurs du secteur privé et, dans une large mesure, aux femmes !

Les partis aussi ont leur rôle à jouer, bien au-delà de leur fonction actuelle : en agissant sur le plan éthique en amont du contrôle de la loi, en formant leurs élus et leurs candidats de façon systématique et obligatoire, en travaillant leurs programmes de façon plus profonde, avec l'aide de spécialistes de la société moderne, ils contribueraient fortement à améliorer l'image de la politique et à favoriser l'engagement citoyen. La renaissance d'écoles de parti modernes, l'institution d'« universités citoyennes » diplômantes seraient très probablement un plus apprécié par tous.

L'envahissement progressif des états-majors politiques par des élus formés pour la fonction publique est, pour toutes les raisons ci-dessus évoquées, un phénomène négatif parce qu'excessif. Il favorise la consanguinité intellectuelle et ses inévitables dérivés, la pensée unique, une vision répétitive et technocratique de la société, l'éloignement du peuple qui est perçu comme administré, non comme gouverné.

A l'inverse, l'**administration** au sens noble du terme reste l'outil essentiel d'une démocratie qui vit et construit, qui assure aussi le maintien de son éthique par l'existence d'un corps de contrôle craint et respecté, bien coordonné avec une justice ferme et dotée de moyens suffisants.

Ce n'est donc pas à travers les élus que la fonction publique doit exister, mais par elle-même et pour elle-même, en partenariat avec la représentation politique locale ou nationale. Ce duo efficace est un maillon essentiel, dans une chaîne vertueuse entre le citoyen, l'élu, les fonctionnaires et les entrepreneurs, au bénéfice de ce qu'on pourrait appeler la coopérative nationale.

L'entreprise n'est pas en effet à assimiler au libéralisme ambiant. L'immense majorité des chefs d'entreprise sont des gens responsables, profondément engagés dans la vie même de la nation et qu'il est à la fois ridicule et nuisible de vouloir écarter d'une vie politique où ils ont naturellement leur place. En opposant artificiellement gestion publique et gestion privée, on prive l'une des repères d'efficacité que l'autre peut apporter, mais on prive l'autre des notions d'éthique et d'action dans la durée familières à la première.

C'est peut-être l'intérêt du patronat en tant que structure, certainement pas celui des chefs d'entreprise et des cadres de l'économie privée qui ont vocation, non à être au service exclusif du service du capital à travers le profit, mais à apporter une valeur ajoutée à la société quantifiée d'une autre manière que le service public, pour qui ils travaillent d'ailleurs très souvent, mais indirectement.

A l'opposé du discours actuel, le service public doit donc être réhabilité mais il doit aussi accepter un changement profond pour faire apparaître la notion de performance dans la gestion publique. Faute d'y parvenir, il donne des armes à ceux qui, s'imaginant que l'Europe consommatrice dont il rêvent pourrait être forte sans une forte administration et qui ne rêvent que de réduire au maximum le service public français sans pour autant lui substituer un outil d'une qualité comparable.

Tout d'abord par une réforme de la fonction publique qui ne se présente pas sous la forme d'une peau de chagrin se rétractant de façon homogène, sans rapport avec la réduction du train de vie de l'état mais qui soit fondée sur un sol solide.

Il est devenu urgent de repenser une fonction publique unique où l'on travaille par vocation, sans complexes, en nombres peut-être moins importants mais avec un statut matériel et social de qualité. Mais il n'y a pas que cela. Les formations nécessaires à un emploi public doivent être revues, dans l'esprit et dans la forme. Ainsi, on conçoit mal, à une époque où l'on se gargarise d'Europe quotidiennement, que l'immense majorité des fonctionnaires nationaux ne parle quasiment aucune langue étrangère et que les échanges avec le monde extérieur soient réduits au minimum sauf dans certaines administrations spécialisées.

Une réflexion sur la valeur ajoutée sociale de chaque service, de chaque administration est indispensable, par exemple dans le cas de l'instruction publique, des rapports entre services de l'état et collectivités territoriales ou du système d'administration du logement social. L'évaluation du rendement des structures doit se faire, entre autres, en évaluant la lourdeur des services purement administratifs par rapport à ceux qui sont au front. Il est hors de doute, par exemple, que l'Education Nationale, à qui l'on a toujours voulu imposer la gestion en interne d'une masse énorme de personnels, y consacre une énergie et des moyens sans commune mesure avec ceux qui profitent réellement à sa véritable mission, celle d'enseigner. De la même manière mais à une autre échelle, le mode de gestion du secteur hospitalier, fondé sur un compromis permanent entre médecins, administration hospitalière, élus locaux et tutelles, défie le bon sens.

Une fonction publique recalibrée, réhabilitée, internationalisée, mais aussi travaillant en partenariat avec les centres de décision décentralisée. Pourquoi parler de partenariat public-privé, si l'on n'est déjà pas en mesure d'assurer le partenariat public-public ? Etre partenaires, cela veut dire harmoniser les circonscriptions de travail, se répartir les missions d'information et de prévention, échanger les personnels fonctionnaires.

Quel est le rapport de tout cela avec l'implication du citoyen et le bon fonctionnement de la vie politique. Il est sans doute évident : le citoyen est prêt à s'engager, à adhérer à un système dans lequel il croit parce qu'il donne des résultats et qu'il en est fier, comme il garde encore aujourd'hui le souvenir de certaines performances du passé. C'est cette confiance qu'il s'agit de restaurer.

La classe politique doit, elle aussi, **regagner la confiance du public** qui ne doit plus associer administration publique et gaspillage et de restaurer une vision économique moins hypocrite qui tienne compte de l'importance de la commande publique française et étrangère dans l'économie privée. Dans le monde actuel, il est permis de se demander si, en dehors de la demande chinoise ou indienne qui porte sur des besoins réels, indispensables, l'économie ne fonctionne pas de plus en plus à la manière d'une bulle de savon dont l'équilibre purement dynamique est fondé, soit sur la demande artificielle de biens non indispensables, soit sur la confiance immodérée dans le dynamisme et le devenir d'une puissance impériale. Dans le premier cas, la fuite en avant qui maintient l'équilibre s'opère par l'obsolescence de plus en plus rapide des produits : véhicules, vecteurs individuels de media, déplacements. Dans le second, c'est par le gaspillage d'énergie qui justifie à son tour l'impérialisme et par le surarmement qui le met en oeuvre. Pour sommaires que soient ici ces considérations, elles induisent à penser que la dépense publique a plusieurs raisons de rentrer en grâce d'ici quelques années.

La première, c'est qu'en Europe, on ne pourra recentrer le dynamisme économique sur des bases plus solides qu'en stimulant une demande portant sur des biens durables et dotés d'une valeur intrinsèque et non seulement sur la vente forcée à travers un marketing débridé et gaspilleur : c'est le, l'urbanisme qualitatif, les transports publics, logement, les meubles, les œuvres d'art. La puissance publique interviendra nécessairement et fortement dans cette évolution.

La seconde, c'est que la demande citoyenne porte et portera de plus en plus sur des besoins de sécurité, d'éducation, d'énergie propre, de culture dont, passées les modes libérales actuelles, il faudra bien se rendre compte qu'ils ne peuvent être satisfaits de façon satisfaisante que par l'économie publique qui est la seule à pouvoir risquer des capitaux importants sur le long ou le très long terme dans l'état d'esprit actuel des marchés.

La troisième, c'est l'inquiétude sourde de la population devant le comportement d'une classe politique qui est peut-être beaucoup plus administrative qu'elle n'est politique. Si l'on ne se laisse pas abuser par les envolées ronflantes sur l'Europe, les bienfaits du libéralisme, les soi-disantes réformes, ce qui est proposé n'est rien d'autre que de mettre le navire France à la cape devant l'agitation des flots, alors que la navigation est possible : hésitations, changements de cap, dérives diverses montrent qu'il n'y a pas véritablement de vision à long terme et que ce sont les préoccupations politiques à court terme ou les actes de foi dans une doctrine économique, non l'espoir partagé dans le devenir d'une nation et d'une culture qui l'emportent.

Tant que la classe politique française se montrera incapable d'articuler des projets visant à autre chose qu'à proposer aux Français de faire de leur nation un morceau d'Europe sans grande vocation particulière dans le monde, il sera probablement impossible de susciter leur enthousiasme voire même leur adhésion. La justice sociale est certes un idéal important voire fondamental mais il est purement interne et il ne concerne qu'une partie de la population. Quant aux critères économiques, leurs limites apparaissent de plus en plus et si l'Europe ne suscite pas l'enthousiasme, c'est que la vision purement matérialiste qui la sous-tend actuellement ne constitue, et heureusement, pas un idéal pour la plupart des gens.

L'implication citoyenne dépend bien sûr de la crédibilité des politiques et des administrateurs, elle dépend du vrai partage ouvert à tous, elle dépend de la méthode utilisée par les uns et les autres pour impliquer le citoyen. Elle dépend encore de deux choses : la pratique quotidienne de la politique et l'état d'esprit, le moral de la nation.

La pratique quotidienne, c'est un peu ce que l'on pourrait appeler la ligne près du corps. Il s'agit d'un problème vieux comme le monde, l'éloignement du politique de sa base et les moyens d'y remédier. Mais au lieu du sultan qui, doté ou s'étant rendu maître d'un pouvoir absolu, souhaitait l'exercer dans l'intérêt de la masse de ses sujets, les mandataires modernes sont victimes d'un phénomène de dispersion du pouvoir : plus personne ne décide rien mais chacun décide tout, à part peut-être le président de la république et les maires qui conservent un pouvoir autonome. Et s'il était relativement simple au sultan, s'il le voulait, d'aller au bazar incognito et d'en rapporter sa moisson de réflexions et de plaintes quotidiennes, l'exercice est aujourd'hui plus difficile. Chacun a l'impression de tout savoir sur tout mais en fait il ne sait rien.

Entrer en contact direct avec un maximum de citoyens, c'est très bien. Mais pour dire quoi à qui, dans quels termes et pour lui demander quoi ?

La démocratie directe a ses limites, nous l'avons vu, et elle porte en elle-même sa propre contradiction puisque si l'on délègue, ce n'est pas pour s'entendre poser sans cesse les questions qui font l'objet d'une délégation, d'un mandat. C'est nier le principe même de la démocratie représentative et ceux-là même qui s'en font les pourfendeurs ne sont en général pas les derniers à en profiter voire à en abuser, voire à nier la loi quand elle ne leur convient pas.

Sans doute faut-il, plus simplement, chercher à informer aussi honnêtement que possible et la façon la plus attractive possible. Le contact direct, régulier, varié, l'initiative d'information reliée à l'éducation, l'utilisation des relais que constituent les associations, les clubs, les sections de partis, les entreprises.

La recherche du contact direct est facilitée par le moyen moderne et économique que constitue internet, mais il a l'inconvénient d'être fondé sur l'initiative du citoyen consommateur : la marchandise, toutes la marchandise est disponible en rayon mais elle est quérable.. Les télévisions publiques existent, mais elles sont indirectement soumises à la loi de l'argent, à travers l'utilisation du prime time. Les télévisions privées le sont totalement et directement. La suppression dans les faits du ministère de l'Information au motif qu'il risquait d'être propagandiste est probablement dommageable : sans doute faudrait-il aujourd'hui proposer la création d'une CSA « pro-active », intervenant à tous les niveaux de la vie politique pour intéresser le citoyen, encourager voire financer les actions de formation, d'information et de proposition de nature politique dans sa direction.

Ce sont probablement les recettes de bonne femme qui sont les plus efficaces en la matière : si l'on veut vraiment informer, on peut le faire. Encore faut-il en prendre le temps, l'énergie et les moyens. Si l'on veut vraiment écouter, on peut le faire : il y a des lieux pour cela : les cafés, les sorties d'école, les cantines du personnel, les associations de tout poil et d'innombrables autres. Le local reste l'inépuisable ressource et le fondement de la politique nationale, en ce sens qu'il aide à détecter les déficits matériels mais aussi psychologiques dans la vie de tout un chacun. A l'inverse, il aide aussi à sentir les potentiels et les richesses considérables qu'un peuple recèle.

Encore faut-il être capable, et c'est toute la difficulté du métier politique, de lui faire comprendre et mieux encore, sentir, qu'il forme une immense coopérative, où chacun pourra retrouver, transformé et valorisé, ce qu'il lui apporte : son travail, son capital, son intelligence, sa motivation et bien d'autres choses encore. La qualité des dirigeants aidera certes à ce que la coopérative lui ristourne en fin d'exercice une partie de ses apports et valorise ses parts, mais fondamentalement c'est lui qui est le porteur de l'entreprise France, au sens noble du terme.

Et c'est ici qu'intervient une composante fondamentale, en quelque sorte le liant, l'enthousiasme qui fait qu'ensemble nous connaissons succès ou échecs dans la compétition mondiale à laquelle participent tous les peuples ou les ensembles de peuples, la vision européenne n'étant qu'une variante de la vision nationale. C'est pourquoi, en termes de valeur, elle ne représente d'ailleurs aucun progrès particulier : je suis plus gros, donc je dois exister mieux vis-à-vis de plus gros, sans pour autant avoir le liant que donne une langue, un esprit, une vision du monde réellement commune.

Ce liant, c'est l'état d'esprit. C'est ce qui fait qu'un pays comme les Etats-Unis, dont chacun s'accorde à penser que le bilan de ses apports au reste du monde reste incertain, garde un pouvoir d'attraction et de conviction considérable à travers le monde, indépendamment des moyens qu'il y emploie. Cet état d'esprit, ce moral en quelque sorte, est à distinguer du génie propre à chaque nation lequel, bien loin du conformisme consumériste, crée dans la diversité une richesse, un renouvellement permanent des cultures dont l'humanité a besoin pour avancer.

L'état d'esprit peut sans doute se résumer en une phrase : y croire, ou pas.

Il est bien vrai que l'on touche ici l'une des faiblesses françaises, notre nation ayant de tous temps connu des périodes d'enthousiasme incroyables suivis de crises d'abattement profond tout aussi invraisemblables. Et il semble bien que de ce point de vue le baromètre ne soit pour l'instant pas au beau fixe. Le football n'étant pas une valeur durable, il faut probablement trouver autre chose s'il s'agit de permettre à notre pays une relance dont il pourrait avoir besoin.

Or, ce qui se passe dans le monde actuellement montre bien qu'il ne suffit pas d'inventer des ensembles économiques et militaires surpuissants pour mettre fin à des injustices qui touchent principalement les plus défavorisés, à des gaspillages insensés, à des massacres voire à des génocides. Rechercher la concentration économique pour elle-même, abandonner le pouvoir dans des mains que rien, en dehors de la capacité à gagner de l'argent et à le dépenser en politique, ne prédestine à agir pour le bien général, c'est en revenir à l'adoration du dieu Baal, qui s'appelle aujourd'hui dieu des marchés financiers.

De façon plus générale, rechercher par principe la solution à l'extérieur de nous-mêmes, que ce soit dans les marchés, en recherchant la croissance externe ou pire encore en faisant appel à l'esprit des croisades et aux religions en tant que guides politiques est très probablement un mauvais chemin, celui qui nous ramène à des temps plus obscurs de l'humanité.

C'est donc très probablement en nous-mêmes qu'il faut rechercher l'énergie nécessaire pour croire en notre destin, non en opposition avec d'autres ou en recherchant avec eux le plus petit dénominateur commun, mais en proposant nos propres solutions, nos propres espoirs, nos propres avancées. En effet, créer des liens d'alliance durables fondés sur l'Histoire, ouvrir les marchés aux marchands, assurer des moyens de règlement pratiques et universels, travailler ensemble sur de grands projets est excellent. Mais s'enfermer durablement dans un cadre étroit censé garantir la stabilité économique et à travers elle, la pérennité de la paix et de la démocratie n'est malgré les apparences qu'un leurre. On sait ce que durent les empires et les Romains, qui gouvernèrent l'Europe, l'ont appris à leurs dépens et le sesterce a vécu avant l'euro. La seule différence est que, comme l'empire américain, l'expansion romaine reposait sur une supériorité militaire, sociale et politique et qu'elle s'inscrivait, dans une certaine mesure, dans la durée. Pourquoi donc, si le poisson d'une éventuelle union politique doit être ferré, faut-il le faire à marches forcées comme si des forces extérieures menaçaient ?

En agissant ainsi, on briderait définitivement le génie des peuples au profit d'une conception administrative qui trahit d'ailleurs l'esprit de nombreux gouvernants européens actuels et de leurs experts : il est rationnel que cela se fasse, donc cela doit se faire.

On étoufferait définitivement toute concurrence pacifique entre les cultures, toute avancée philosophique profonde et l'on tuerait définitivement tout enthousiasme, toute adhésion profonde du peuple à la vie politique, au sens noble du terme. La situation actuelle n'est pas due au hasard ou à la malchance, elle est due au manque d'imagination, au manque de confiance dans les capacités de la nation, à la désolante idée qu'il n'y a plus rien à tenter et que tout est désormais joué en politique internationale et qu'il n'y a plus qu'à jouer les bons élèves forts en thème dans une classe soumise à on ne sait quel maître, alors que tout prouve le contraire. Décidément, nous sommes bien dans une période de passage à vide de l'équipe France.

C'est donc, précisément, vers une forme de révolution intellectuelle permanente qu'il faut se tourner. Ce que la France a apporté au monde, elle l'a apporté alors que beaucoup de peuples suivaient un autre chemin, mais en puisant dans la réflexion, dans la recherche de ses élites scientifiques, juridiques, politiques. Il en va d'ailleurs de même d'autres peuples européens ou non qui eux aussi ont su, à certains moments de leur histoire, se ressourcer et transférer, parfois par la force il est vrai mais souvent aussi par le commerce, l'influence religieuse ou culturelle, les nouvelles idées et les avancées de civilisation. A leur tour, dans un processus dialectique, ces influences ont acclimaté ailleurs que dans l'étroit périmètre géographique d'origine la langue, les idées, le tempérament, en un mot la culture au sens large. En retour, les nouveaux espaces ont tissé des liens durables avec l'ancienne métropole et n'ont pas été condamnés à vivre éternellement sous la loi de tel ou tel puissant voisin. Ils lui ont ainsi permis de résister à telle ou telle influence dominante et de faire valoir ce qu'on désigne aujourd'hui d'une expression assez désolante, l'« exception culturelle ».

Ce qui est clair, c'est qu'il faut toujours à un instant ou à un autre, choisir entre un déterminisme géographique, qui n'apporte rien d'autre qu'une forme de facilité à court terme et le volontarisme politique, plus difficile à assumer mais mobilisateur et fructueux à long terme, non seulement pour celui qui l'exerce mais aussi pour ses partenaires et qui s'exerce nécessairement à l'échelle mondiale.

L'histoire encore récente de notre pays nous montre que tant qu'il a été dirigé avec volontarisme, en faisant valoir tous les atouts disponibles au bon moment, même les reculs géographiques pouvaient être transformés en succès et que l'adhésion populaire existait, bien au-delà des clivages partisans ou, si l'on préfère, des sensibilités politiques.

Tout cela est peut-être davantage une évidence aux yeux des Français en général qu'à ceux d'une large partie de ceux qui les dirigent et pour qui leur mission consiste à ce que la France s'en tire le moins mal possible vu un ensemble de conditions économiques et politiques données, posées de l'extérieur. Vision s'il en est d'administrateurs, magnétisés par le miroir aux alouettes de la proto-culture libérale, non de politiques qui inventent et entraînent. Vision de gens qui pensent qu'une constitution est la sanction du passé et non un idéal vers lequel on tend, qu'on peut la concevoir dans des bureaux, qu'elle se décide par ordre et non par tête et qu'elle aliène légalement et définitivement le libre-arbitre de dizaines de millions de gens. Comment est-il possible de penser qu'un tel dessein peut motiver profondément qui que ce soit et de pas générer, au mieux, l'indifférence ?

Rien n'est moins facile, il est vrai, que de rendre au citoyen sa liberté

En effet, de puissantes forces sont à l'œuvre pour priver le citoyen de sa dimension politique, c'est-à-dire de l'exercice de cette liberté à travers une action collective.

La première est la résistance naturelle au changement de structures héritées du passé et d'une époque où un régime politique fort, qu'il s'appelle royauté, empire ou république bourgeoise voire populaire, ne s'embarrassait guère d'associer le peuple aux décisions.

La seconde est la renaissance de la croyance magique à l'autonomie du libéralisme affranchi de tout volontarisme politique, les marchés s'incarnant en un Etre Suprême d'où procèderait naturellement le Bien à travers la fixation d'un prix.

La troisième est la mondialisation : qu'elle concerne l'économie, l'information, la projection de la force ou l'écologie, elle rend l'expression d'un volontarisme politique difficile au-dessous d'une certaine échelle.

Il est encore possible, cependant, de proposer de nouvelles voies et d'y consacrer les moyens financiers et humains dont notre pays est largement doté. La volonté politique des acteurs de la politique est probablement le secret le moins bien gardé qui permette la participation citoyenne.

Elle fait jouer en effet la plupart des ressorts qui provoquent l'engagement. Force de proposition, elle permet à chacun de s'exprimer positivement ou négativement mais en tous cas de prendre part. Désignant un objectif, elle conduit à une réalisation et de ce point de vue rejoint un besoin fondamental de l'esprit humain, celui de transformer le réel. Affirmant la supériorité de la volonté humaine, elle défie la pesanteur matérialiste dont l'époque actuelle est imprégnée mais et qui déclenche en retour des oppositions « idéalistes » extrêmement dangereuses, issues d'extrémismes idéologiques et religieux. Et surtout elle s'applique à l'intérieur comme à l'extérieur du pays, tendant vers la réalisation des satisfactions essentielles et justes de la dignité humaine, qu'elles soient de nature matérielle ou morale, celles-ci étant souvent la condition nécessaire du bon exercice de celles-là. Dès lors, elle optimise les chances de remporter l'adhésion de chacun, quel que soit son champ d'intérêt.

L'exercice d'une véritable volonté politique, sanctionnée par les urnes, bien sûr, répond à une triple exigence.

Celle, tout d'abord, d'un nouvel objectif : savoir allier le pragmatisme aux qualités intellectuelles françaises et à la fermeté des principes

Celle, ensuite, d'une autre manière de faire de la politique : expliquer, apporter, proposer, construire au plan local comme au plan national sans trop se soucier des effets d'annonce qui ne trompent plus grand monde ou de manipuler les règles du jeu électoral.

Celle, enfin, d'une confiance raisonnée, fondée sur la réalité des promesses ou tout au moins de certaines d'entre elles, sur le sérieux et sur la constance.

Il ne s'agit pas là, bien sûr, de revenir aux bonnes vieilles recettes du nationalisme, qui ne peuvent déboucher que sur l'échec voire des catastrophes internationales. Que ce jeu-là se joue seul ou à plusieurs, il est n'est pas porteur d'espoir. C'est tout l'échec de ce que l'on a appelé le chevènementisme, car il n'est pas créatif.

A l'inverse, nier les notions de peuple, de nation, de génie national pour proposer au citoyen un univers plat et matérialiste, limité par la géographie, mécanisé en quelque sorte vers l'adoption d'une culture globale sans génie particulier, est irréaliste. Faire cela, c'est proposer à un pays disposant de ressources exceptionnelles l'asphyxie progressive.

On se saurait convaincre le citoyen de s'intéresser à la politique que si le jeu, tout en restant pacifique et fondé sur l'acceptation internationale de règles de bonne conduite, reste ouvert à la concurrence culturelle, à la valorisation du patrimoine humain dont chaque peuple est détenteur, au progrès social sans limites.

Les cartes, nous les avons en main, l'essentiel est ne pas laisser à d'autres, avec ou sans notre consentement, fixer des règles qui ne nous permettraient pas de les jouer.